



LE DEVOIR

Washington et Londres prêts à modifier leur projet de résolution

Un projet amendé donnerait à Saddam Hussein une «dernière chance» en lui fixant un «ultimatum» «très court»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les gouvernements britannique et américain se sont déclarés prêts hier à modifier à l'ONU leur projet de résolution ouvrant la voie à une guerre contre l'Irak à la veille d'une nouvelle réunion ministérielle fondamentale du Conseil de sécurité sur le désarmement irakien.

Dix ministres des Affaires étrangères, dont Colin Powell (Etats-Unis) et Dominique de Villepin (France), sont attendus pour cette rencontre alors que les pro-guerre et les partisans d'inspections renforcées ont radicalisé leurs positions ces derniers jours.



Le monde ne doit pas se «laisser convaincre par de fausses affirmations» de l'Irak «selon lesquelles il se conforme à ses obligations de l'ONU pour désarmer», a fait valoir Colin Powell.

«Bien sûr, il y a une possibilité d'amender» le projet de résolution des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, a déclaré à New York le ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw. La Maison-Blanche a dit la même chose.

Si Bagdad accepte un désarmement complet, «le gouvernement de l'Irak resterait en place», a ajouté M. Straw, citant le premier ministre britannique Tony Blair. Ce dernier a réaffirmé à Londres qu'il pourrait passer outre à un veto «déraisonnable».

Un texte de compromis n'ouvrant pas automati-

VOIR PAGE A 10: WASHINGTON

1931-2003

Sébastien Japrisot, «maître de la narration»

LE DEVOIR ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

L'écrivain Sébastien Japrisot, qui vient de mourir à l'âge de 71 ans, entretenait un compagnonnage solide avec le cinéma, comme scénariste ou comme romancier adapté par le septième art.

Son dernier roman, *Un long dimanche de fiançailles* (Denoël), une histoire d'amour qui se déroule pendant la Première Guerre mondiale, lui a valu le prix Interallié en 1991. Le livre devrait être adapté sous peu au cinéma par Jean-Pierre Jeunet, le réalisateur d'*Amélie Poulain*, à l'enseigne de la major américaine Warner Brothers. Jeunet parle d'*«un film intimiste et positif»*. Il s'agit d'une superproduction.

Plus récemment, Sébastien Japrisot a écrit le scénario des *Enfants du marais*, de Jean Becker (1999), qui a eu deux millions de spectateurs en dépit d'une critique mitigée.

Né à Marseille le 4 juillet 1931, de son vrai nom Jean-Baptiste Rossi, il écrit à 18 ans son premier roman,

VOIR PAGE A 10: JAPRISOT

TRANSPORTS

L'autoroute 30, 30 ans plus tard

À lire en page A 3

INDEX

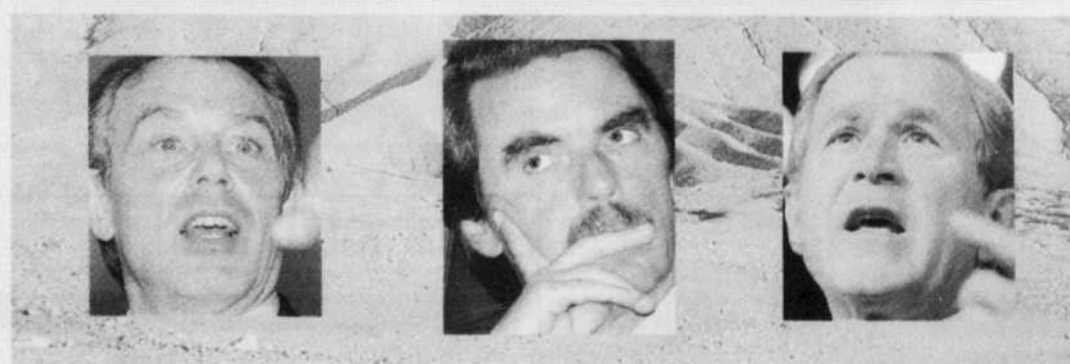
7	Annonces..... A 4	Monde..... A 5
8	Avis publics .. B 6	Mots croisés .. B 6
9	Bourse..... A 6	Plaisirs..... B 8
0	Cinéma..... B 3	Sorties..... B 5
1	Éditorial..... A 8	Sports..... B 7
2	Idées..... A 9	Télévision..... B 3
3	Météo..... B 6	Week-end..... B 1

2500 papillons en liberté surveillée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'INSECTARIUM de Montréal avait des papillons dans le ventre hier: 2500 pour être précis, rassemblés, tout comme ce majestueux morphe, dans la grande serre d'exposition à l'occasion de l'événement «Papillons en liberté». Jusqu'au 27 avril, ces lépidoptères déploieront leurs ailes colorées dans ce haut lieu de l'entomologie pour permettre aux Montréalais «de fuir la rigueur de l'hiver» tout en leur donnant un «petit goût du sud», affirme le Jardin botanique.



La trinité contre le Satan irakien

Bush, Blair et Aznar sont unis par un christianisme pur et dur

Qu'est-ce qui fait courir en rangs si serrés le président George W. Bush et les premiers ministres Tony Blair et José Maria Aznar vers une guerre contre l'Irak? Les arguments sont pétroliers, militaires, antiterroristes. Mais encore? Voici également une trinité dont les actions politiques ont en commun une conception tranchée du devoir de tout bon chrétien.

GUY TAILLEFER LE DEVOIR

George W. Bush n'a pas inventé le «*God bless America*». Tous les présidents américains avant lui ont eu recours à Dieu, à un moment ou un autre. «*Mais il a fallu une guerre, et la perspective d'une autre, pour mettre en exergue une évidence: jamais un président — et sa présidence — n'a été plus résolument basé sur la foi, une entreprise fondée et guidée par la confiance dans le pouvoir spirituel et temporel de Dieu*», écrit cette semaine la revue *Newsweek* dans un dossier intitulé «*Bush and God*». Sur le même fond messianique, ses très fidèles alliés britannique et espagnol, MM. Blair et Aznar, défendent avec la même ardeur le déclenchement d'une «*guerre juste*» contre l'Irak.

«*Il y a le vrai et le faux, le bien et le mal*»

Les trois hommes, qui ne sont d'ailleurs

jamais allés à la guerre, sont pourtant à l'envers de leur opinion publique ou voient pour le moins leur obstination sévèrement critiquée, y compris dans les milieux religieux, ce qui ne les empêche pas de leur tenir tête, chose exceptionnelle dans nos démocraties gouvernées selon les vents des sondages.

José Maria Aznar, né en 1953, est un catholique pratiquant que le pape Jean-Paul II, qui défend des positions antiguerre, a reçu en audience à plus d'une reprise. Conservateur et discret, il va à la messe, et si ce n'était de sa moustache, disent ceux qui le raillent, il passerait inaperçu. Son père fut fonctionnaire sous le régime de Franco. Son épouse Anna Botella, qui briguera les suffrages aux élections municipales de Madrid en mai prochain, a la poigne et le charisme que son mari n'a pas. En 1978, celle

VOIR PAGE A 10: TRINITÉ

Québec cible le syndrome de la pelouse parfaite

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Le nouveau Code des pesticides du Québec, dévoilé hier, attaque de front le syndrome bien nord-américain de la pelouse parfaite afin de réduire en milieu urbain l'exposition des enfants et des adultes aux plus nocifs de ces poisons par une interdiction totale de vente commerciale et d'usage sur les terrains privés, résidentiels et commerciaux, dans trois ans.

De plus, la nouvelle réglementation interdit dès maintenant l'usage des pesticides dans tous les espaces publics verts, parapublics et municipaux, y compris les centres de la petite enfance et les surfaces gazonnées des écoles primaires et secondaires, à l'exception des terrains de golf. Ces derniers, grands consommateurs d'engrais et de pesticides, devront néanmoins concevoir et soumettre au ministère de l'Environnement un plan triennal de réduction de leurs pesticides d'ici trois ans.

Entre le projet de code publié l'été dernier et celui dont l'entrée en vigueur a été annoncée, on trouve assez peu de différences. Les municipalités et de

Les pesticides sont interdits dès maintenant dans les endroits publics et les seront dans trois ans sur les pelouses privées

VOIR PAGE A 10: PELOUSE

FINANCEMENT

La principale de McGill monte au front

Nouvelle tête dirigeante, même combat. La principale de l'université McGill, Heather Munroe-Blum, est en poste depuis janvier seulement, et, déjà, elle entreprend une opération de charme auprès de Québec pour renflouer ses coffres et rehausser la cote de McGill.

À lire en page A 4

Petit manifeste d'un réac

Jacques GRAND'MAISON

Questions interdites sur le Québec contemporain

JACQUES GRAND'MAISON QUESTIONS INTERDITES SUR LE QUÉBEC CONTEMPORAIN 90 PAGES • 9,95\$

• LES ACTUALITÉS •

Les autres vertus de l'aspirine

La petite pilule pourrait protéger contre le cancer

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

L'aspirine, la pilule miracle qui est administrée pour réduire la douleur et prévenir les maladies cardiaques et l'arthrite, aurait également des vertus anticancéreuses. Selon deux nouvelles publications scientifiques, la consommation régulière de petites doses d'acide acétylsalicylique offrirait une bonne protection contre les cancers de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, du côlon et du rectum. Il s'agit d'une nouvelle découverte qui s'ajoute à d'autres qui avaient souligné précédemment les effets bénéfiques de ce médicament plus que centenaire dans la prévention des cancers de l'intestin et du poumon.

Selon les observations relevées par des scientifiques de l'Institut de recherche pharmacologique de Milan, les personnes ayant consommé régulièrement de l'aspirine pendant au moins cinq ans voyaient leur risque de développer un cancer du tube aérodigestif reliant la bouche à l'estomac diminuer de 67 %. Ces résultats encourageants qu'ils ont obtenus après avoir suivi 965 cancéreux et 1779 patients hospitalisés pour d'autres pathologies sont publiés dans la dernière édition de la publication scientifique *British Journal of Cancer*.

Les auteurs de l'étude croient que si les personnes commençaient plus tôt à consommer l'aspirine dans le but de profiter de ses propriétés anticancéreuses, elles pourraient probablement compter sur des effets protecteurs encore plus puissants.

Par ailleurs, une autre étude menée de 1994 à 2001

par des chercheurs du Norris Cotton Cancer Center de la Dartmouth Medical School située à Lebanon au New Hampshire montre qu'une dose quotidienne d'aspirine peut réduire le risque d'apparition d'adénomes dans le côlon et le rectum. Les adénomes, également dénommés polypes, sont de petites tumeurs bénignes qui peuvent éventuellement se transformer en cancer.

Plus de 1100 personnes ayant déjà développé des polypes dans le côlon ou le rectum ont participé à cette étude, dans laquelle on a comparé l'efficacité de deux doses (81 mg et 325 mg) d'aspirine à un placebo. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est le groupe d'individus qui avaient reçu la plus faible dose d'aspirine — une dose de 81 mg correspondant à une aspirine de bébé — qui a présenté la plus faible récurrence de polypes. Ces patients ont vu chuter de 19 % leur risque de développer des polypes tandis que leurs chances de souffrir de lésions cancéreuses a diminué de plus de 40 %.

L'effet protecteur de l'aspirine s'est avéré encore plus marqué chez les personnes ayant souffert d'un cancer du côlon ou du rectum par le passé. L'absorption quotidienne d'un comprimé de 325 mg a abaissé de 35 % la possibilité que réapparaissent de nouveaux polypes chez ces personnes en rémission.

Les chercheurs des deux études préviennent toutefois qu'il est encore prématuré de recommander à tous la prise quotidienne d'aspirine compte tenu qu'on ne sait pas encore si son utilisation à long terme peut provoquer des effets secondaires chez certains individus.

Audiences du BAPE sur la demande d'agrandissement du site d'enfouissement de BFI

Montréal a donné le ton

La plupart des intervenants consentent à ce que l'entreprise obtienne un permis de cinq ans

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Un consensus inusité s'est dessiné cette semaine pour que Québec prolonge de quatre ou cinq ans tout au plus la vie utile du site d'enfouissement de BFI à Lachenaie, question de donner le temps à la Communauté métropolitaine de Montréal de planifier la transition vers des politiques plus écologiques de gestion des déchets.

BFI réclame un permis d'enfouissement de 39 millions de tonnes dans un site hors terre d'une hauteur de 50 mètres alors que le consensus s'attendait plutôt à un peu moins de cinq millions de tonnes cette augmentation de capacité.

C'est ce qui ressort des mémoires recueillis par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) responsable de ce dossier, qui a reçu hier soir les derniers mémoires sur la question.

C'est la CMM qui a imposé la ligne politique finalement adoptée par la plupart des intervenants, y compris ceux du secteur environnemental, comme le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED). La CMM a de plus précisé que Québec devrait limiter la capacité d'enfouissement à 970 000 tonnes par année pendant cinq ans. Par la suite, a précisé son porte-parole, André Boileau, tout projet d'agrandissement sera réévalué à la lumière des besoins de la métropole, laquelle aura alors complété son plan de gestion des matières résiduelles et, partant, déterminé ses besoins réels d'enfouissement.

Plusieurs intervenants, dont Repentigny, par exemple, ont proposé d'autoriser la poursuite des activités du site mais en réduisant progressivement au

cours des prochaines cinq années la capacité annuelle d'enfouissement, question d'inciter les villes voisines à augmenter leur pourcentage de recyclage. Dans certains cas, ce pourcentage est particulièrement bas. Terrebonne, qui abrite le lieu d'enfouissement de BFI, ne dépasse pas 10 %, soit 4,5 % de moins que la moyenne régionale, a souligné sa voisine, Charlemagne. Ce fait rejoint l'opinion générale qui voit dans la présence de mégasites d'enfouissement pratiquant de bas prix l'obstacle par excellence aux changements d'attitude et à l'adoption de politiques et de méthodes plus efficaces de récupération et de recyclage.

Mascouche, de son côté, a plaidé pour un réajustement majeur des garanties financières et des charges imposées à BFI pour la gestion et le traitement des lixiviats du site.

Pour le FCQGED, «la gestion par mégasites est une contrainte à la mise en place de moyens visant à détourner les déchets de l'élimination. Un site comme celui de BFI-UTL Lachenaie limitée draine littéralement les déchets; son énorme volume lui permet d'offrir des coûts d'enfouissement très alléchants», mais c'est au prix des coûts indirects comme la pollution et les nuisances diverses que la société doit absorber.

Pour le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, le ministère de l'Environnement devrait choisir lui-même dans chaque région l'emplacement optimal des sites d'enfouissement au lieu de laisser ce choix aux entrepreneurs privés. Il devrait aussi obliger les propriétaires à récupérer et à valoriser les biogaz suscités par la décomposition des déchets pour en tirer de l'énergie, tout comme il devrait interdire l'enfouissement sur plus de trois mètres au-dessus de la surface du sol.

Le projet de minicentrale hydroélectrique Trois-Pistoles

Le promoteur obtiendra une compensation de 3,3 millions

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Québec aurait dû attendre que la Cour supérieure ait statué sur le bail liant la municipalité de Trois-Pistoles au promoteur Jean-Marc Carpentier avant de lui accorder une compensation de 3,3 millions afin qu'il retire son projet de petite centrale, déjà autorisée en partie.

C'est ce qu'a déclaré hier au Devoir le porte-parole du mouvement «Adoptez une rivière», Alain Saladzis, qui se dit cependant satisfait de voir le projet stoppé par le gouvernement mais qui se déclare surpris à la fois du montant accordé et de la hâte de Québec à rembourser des millions au promoteur. La Ville de Trois-Pistoles, pour sa part, a vendu pour 250 000 \$ ses terrains en bordure de la rivière, là où la petite centrale privée de-

vait être construite. Ces terrains auront désormais une vocation récréotouristique, comme le voulaient les défenseurs de l'intégrité du site.

Un résidant du secteur, Bernard Ethier, a intenté un recours devant la Cour supérieure avec l'appui du mouvement «Adoptez une rivière» pour faire annuler le bail conclu entre Trois-Pistoles et le promoteur Carpentier. Ce citoyen et les écologistes regroupés dans le mouvement qui l'appuie plaident qu'en vertu des lois municipales, une municipalité ne peut se lier et tirer profit d'activités commerciales et industrielles.

Pour Alain Saladzis, il demeure toujours pertinent de faire trancher cette question de principe et de droit par les tribunaux car elle pourrait invalider la plupart des ententes que des municipalités ont signées ou rêvent de signer avec des promoteurs pour avoir leur part du gâteau.

Le Bloc réclame un crédit sur le mazout

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Pour pallier à court terme les effets de la forte augmentation des prix du mazout, le Bloc québécois suggère au gouvernement de Jean Chrétien de verser une allocation de 130 \$ à chaque ménage, une mesure qui coûterait environ 1,5 milliard au trésor fédéral.

Cette allocation viendrait amoindrir le fardeau de la hausse des prix de l'essence et du mazout pour les consommateurs durement touchés et donnerait le temps au gouvernement de se pencher à fond sur la question afin de contrer d'autres augmentations.

«On veut donner un souffle, une énergie, aux consommateurs pour qu'ils ne soient pas le dindon de la farce de cette situation-là», a expliqué le député Paul Crête en conférence de presse hier.

À l'automne 2000, à quelques semaines du déclenchement d'élections générales, le gouvernement de Jean Chrétien avait émis des chèques de 125 \$ aux prestataires du crédit pour la taxe sur les produits et services. Le Bloc met au défi le gouvernement de répéter ce geste alors que le prix du mazout dépasse maintenant de 10 ¢ le litre les prix de 2000.

Pour éviter la répétition des erreurs de l'époque, où Ottawa avait versé des chèques à des prisonniers et à des personnes décédées, le Bloc propose que la distribution passe par les sociétés de distribution d'énergie.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	Thi Phuong Thao NGUYEN RESTAURANT THAO	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 restaurant pour vendre existant	2663, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2K 1X1 Dossier: 765-685
9124-5746 Québec inc. BAR LE NOUVEAU PACHA 1215, boul. De Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3A 1N6 Dossier: 269-373	1 Bar danse et spectacles sans nudité (suite à une cession)	1215, boul. De Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3A 1N6	Vim-Sat inc. AGAPES 2434, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3L3 Dossier: 959-635	2 Restaurants pour vendre	3434, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3L3
9123-6141 Québec inc. CABARET LOUNGE BELYZA INC. 410, rue Rangel Est, 3e étage Montréal (Québec) H2J 2G7 Dossier: 370-395	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité (suite à une cession)	410, rue Rangel Est Montréal (Québec) H2J 2G7	9113-5525 RESTAURANT SUSHI-SHOP 170, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3B 1B8 Dossier: 1353-697	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	170, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3B 1B8
Produits Khairat du Liban Inc. BAR LE GRAND BLEU 694, rue Jarry Est Montréal (Québec) H2P 1V9 Dossier: 429-696	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 Bar existant	694, rue Jarry Est Montréal (Québec) H2P 1V9	Coopérative de Solidarité Les Inductibles CAFE LA PETITE GAULE 2525, rue Centre Montréal (Québec) H3K 1J9 Dossier: 1976-745	1 Restaurant pour vendre avec spectacles sans nudité	2525, rue Centre Montréal (Québec) H3K 1J9
Manh Thanh Nguyen RESTAURANT NGUYEN PHI 6260, chemin Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H2S 2A3 Dossier: 569-053	Changement de catégorie de Restaurant pour vendre à Montréal (Québec) (suite à une cession)	6260, chemin Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H2S 2A3			

LOTTO QUÉBEC Résultats

649 Tirage du 2003-03-05

06 08 19 27 45 46
Complémentaire: (34)

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 000 000,00 \$
5/6+	7 65 761,80 \$
5/6	198 1 859,90 \$
4/6	11 301 62,40 \$
3/6	207 699 10,00 \$

Ventes totales: 11 435 280 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Québec 49 Tirage du 2003-03-05

07 17 19 29 40 48
Complémentaire: (44)

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	2 25 000,00 \$
5/6	11 500,00 \$
4/6	977 50,00 \$
3/6	18 364 5,00 \$

Ventes totales: 546 667,00 \$

Extra Tirage du 2003-03-05

NUMEROS	LOTS
174580	100 000 \$
74580	1 000 \$
4580	250 \$
580	50 \$
80	10 \$
0	2 \$

Les modalités d'encasement des billes gagnants apparaissent au verso des billes. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-10, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu, appelez le 1 866 505-JEUX

100.7 FM

Chaîne culturelle

Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Les travaux commenceront l'été prochain

L'autoroute 30, trente ans plus tard

Québec et Ottawa ont réglé leur différend sur le partage des coûts

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Québec et Ottawa ont mis fin à la querelle qui les opposait depuis des mois pour annoncer hier les détails de l'entente intervenue pour le parachèvement de l'autoroute 30. Les travaux, qui s'échelonnent sur six ans, débuteront dès cet été et les deux gouvernements se partageront la facture. L'annonce conjointe ne pouvait pas tomber mieux pour le Parti québécois à l'aube d'une campagne électorale.

Les négociations ont été laborieuses, mais les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont finalement réglé leur différend au sujet du financement des travaux de prolongement de l'autoroute 30, un projet attendu depuis trois décennies. À l'occasion d'une conférence de presse hier à Longueuil, une délégation de trois ministres fédéraux et deux ministres québécois ont dévoilé les grandes lignes de l'entente.

La première phase du projet débutera cet été avec la réalisation du tronçon de 7,7 kilomètres entre Candiac et Sainte-Catherine, dans l'axe de la route 132. Québec en assumera la totalité des coûts évalués à 180 millions.

Les travaux sur le second tronçon, d'une longueur de 35 kilomètres entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion, seront amorcés à l'automne 2004.

Un lien autoroutier de sept kilomètres, vers Salaberry-de-Valleyfield, ainsi que deux ponts enjambant le fleuve et le canal de Beauharnois seront également construits. Cette phase sera réalisée en collaboration avec un partenaire privé choisi au terme d'un appel d'offres. Le soumissionnaire choisi devra assumer la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'autoroute ainsi que le financement des travaux. «Nous allons choisir la meilleure offre, celle qui couvrira la plus grande distance et qui sera techniquement réalisable», a indiqué hier le ministre québécois des Transports, Serge Ménard. Un système de péage sera vraisemblablement installé sur un pont, précise-t-il. Selon le calendrier établi, les premières voitures devraient pouvoir rouler sur la nouvelle autoroute à l'automne 2009.

En décembre dernier, les ministres fédéraux de passage à Montréal avaient annoncé qu'Ottawa ne participerait pas au financement du premier tronçon, au grand dam des ministres québécois. Les discussions des dernières semaines ont permis de réconcilier les différents interlocuteurs.

Ainsi, le gouvernement du Québec financera seul la construction du tronçon reliant Candiac à Sainte-Catherine afin d'accélérer les travaux, indique Serge Ménard, ministre québécois des Transports. «Québec était prêt à faire ce tronçon. Nous venions de recevoir l'autorisation du ministre de l'Environnement et nous avions déjà procédé aux expropriations. Si le fédéral avait fait ce tronçon, il aurait fallu qu'il engage son propre processus d'évaluation environnementale.»

Ce segment sera réalisé en dépression sur la majeure partie de sa longueur et traversera les municipalités de Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson et Candiac malgré la contestation que suscite ce tracé chez de nombreux résidents des secteurs concernés. «Quel que soit le choix que nous aurions fait, cela n'aurait pas fait l'unanimité», croit Serge Ménard en rappelant que son ministère avait rejeté le tracé sud, en zone agricole, parce que la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) s'y opposait. «Il ne s'agira pas d'une tranchée comme l'autoroute Décarie, mais d'un projet où il y aura des aménagements paysagers qui vont étouffer le bruit et vont embellir les villes qu'ils vont traverser», promet-il.

À ceux qui trouvent que le moment choisi pour faire cette annonce constitue pour le gouvernement québécois une heureuse coïncidence, la ministre des Finances, Pauline Marois, rétorque: «Nous ne sommes pas en campagne et j'imagine que trois ministres fédéraux ne seraient pas venus s'asseoir avec deux ministres québécois pour confirmer une entente formelle sans qu'il y ait un engagement réel quant à la réalisation de cette autoroute.» Pour Allan Rock, ministre fédéral de l'Industrie, le parachèvement de l'autoroute 30 est «un sujet trop important pour la partisanerie.»



Christian Rioux

France-Amérique: le divorce

À début, on a cru à une simple saute d'humeur, un effet de style, une de ces rebuffades dont ils sont si friands. Après tout, les Français n'ont jamais rien fait comme tout le monde. Pourquoi en aurait-il été autrement à propos de l'Irak?

Lorsque Jacques Chirac a manifesté ses premières réticences, en octobre, on y a vu une habile façon d'attirer l'attention sur son gouvernement à peine réélu. Comme un élève qui lève le doigt au fond de la classe et dit «présent» avec un air ironique. Les plus cyniques y auront décelé une façon de récupérer le pacifisme qui s'était manifesté quelques semaines plus tôt lors des élections allemandes. En effet, il ne faut pas l'oublier, Gerhard Schroeder a été le premier chef de gouvernement à s'opposer à une intervention américaine en Irak, intervention à laquelle la France semblait indifférente jusque-là.

À l'heure où la France semble déterminée à brandir son droit de veto à l'ONU, il faut constater qu'on s'était trompé. On aura beau tenter de minimiser la profondeur de la blessure, la plaie mettra du temps à se refermer. Le désaccord est là pour rester.

Rarement la France et les États-Unis ont-ils affiché de telles divergences. On peut certes rappeler les événements de 1966, lorsque de Gaulle avait exigé le retrait des troupes de l'OTAN du territoire français. Mais les experts affirment qu'il n'y avait alors pas eu une telle poussée de francophobie aux États-Unis ni d'antiaméricanisme en France. Si on ajoute à la liste les divergences sur le Tribunal pénal international, le protocole de Kyoto et la diversité culturelle, on comprend pourquoi le directeur de l'Institut français des relations internationales, Dominique Moïsi, voit dans cette crise «la première grande crise transatlantique de l'après-guerre froide».

Il faut pourtant oublier le lyrisme du ministre-poète Dominique de Villepin pour se rendre compte que la position française est d'abord pragmatique.

On croit rêver en voyant un intellectuel d'habitude aussi passionné que Régis Debray invoquer le «principe de réalité» dans le *New York Times* du 23 février. L'ancien compagnon de Che Guevara rappelle fort justement que «si Paris entendait bombarder Caracas, Washington hésiterait à suivre».

On a la politique de sa géographie. Or la France est aux portes du monde musulman, avec lequel elle entretient des liens complexes et multiples. Si Paris bombardait Mexico, des quartiers complets de Miami, de San Diego et de Phoenix seraient en ébullition. C'est exactement ce qui risque d'arriver dans les banlieues françaises si la guerre en Irak s'éternise.

L'islam est la deuxième religion de la France et le pays compte la plus grande minorité arabe en Europe. Ce n'est pas par hasard que Jacques Chirac a choisi ce moment précis pour aller se faire applaudir dans les souks algérois. Le souvenir des centaines de jeunes Algériens qui ont tué *La Marseillaise* lors du premier match de football entre l'Algérie et la France n'est pas loin. Il en va, pour ainsi dire, de la sécurité intérieure du pays.

Ce pragmatisme tant vanté par Debray, la France l'a appris au sein de l'Europe. Depuis le développement de l'Union européenne, Paris ne peut tout simplement plus imaginer qu'un conflit se règle par la force. Si les Européens n'ont pas saisi toute l'ampleur du choc du 11 septembre 2001, Washington est loin de comprendre comment la construction européenne a profondément modifié la pensée stratégique française.

Après avoir provoqué deux guerres mondiales, cela fait maintenant un demi-siècle que les Européens règlent leurs conflits par la négociation. Ils ne comprennent tout simplement pas pourquoi les Américains ne s'astreignent pas à la discipline qu'ils se sont imposée et qu'ils tentent même d'imposer à leurs amis africains, comme le montre l'action française en Côte-d'Ivoire. Depuis le Vietnam et l'Algérie, la France s'est tenue loin des actions militaires solitaires, au point de faire la sourde oreille, il y a une dizaine d'années, aux appels des Bosniaques et, plus récemment, des Tchétchènes.

En retour, cela amène la France à ne rien comprendre à la responsabilité qui échoit aujourd'hui aux États-Unis. Quand on est le gendarme du monde, qu'on le veuille ou non, on a des responsabilités que les autres n'ont pas.

Le grand problème de la position française sur l'Irak, c'est qu'elle démontre par A + B la faiblesse de l'Europe. C'est qu'en dépit de sa popularité, elle n'a pas vraiment d'existence autonome.

À quoi serviraient ces touchants appels à renforcer les inspections si les États-Unis n'avaient pas stationné 300 000 hommes dans la région? À quoi rimeiraient les discours passionnés de Dominique de Villepin sur la paix si les États-Unis n'avaient pas résolulement préparé cette guerre?

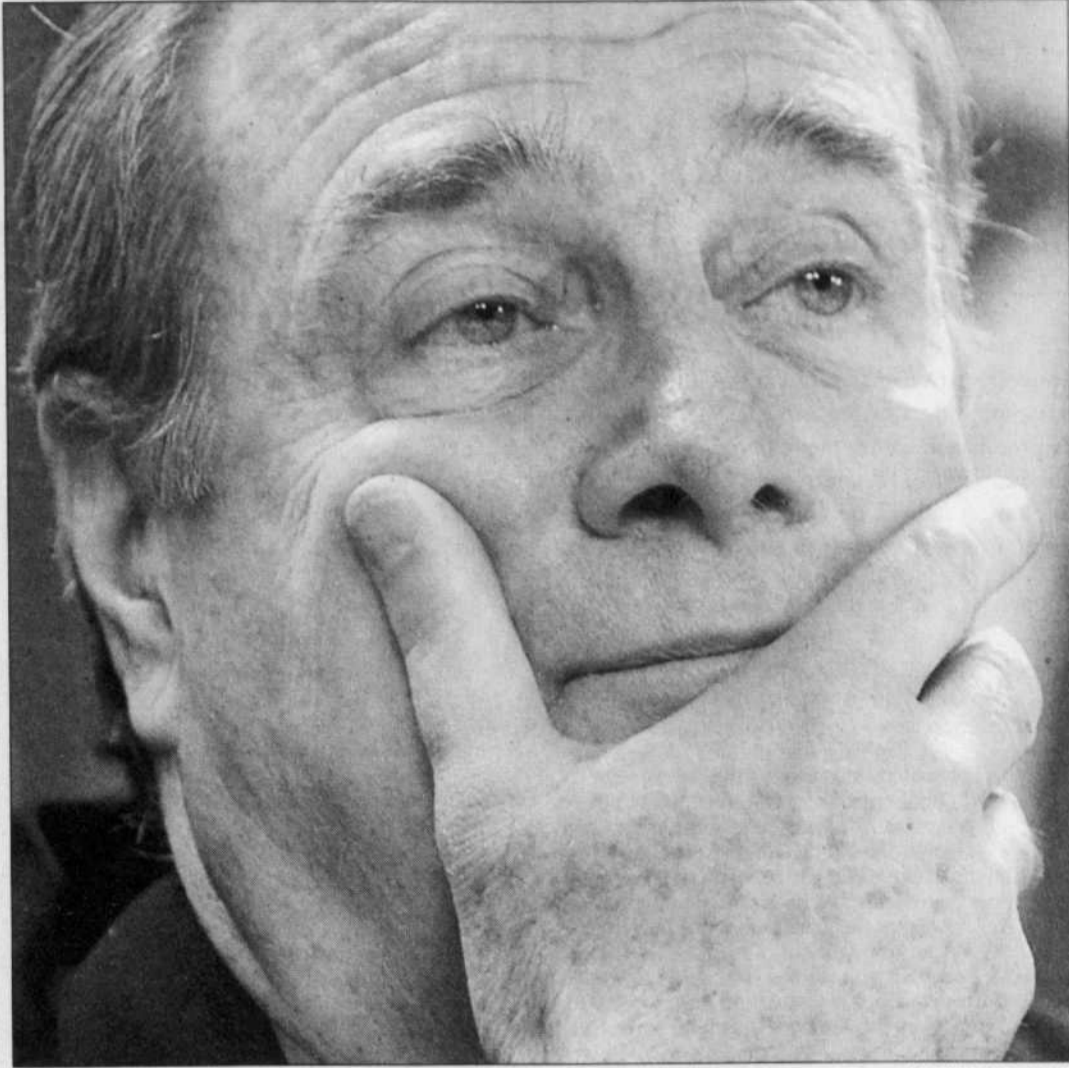
Au delà de la récupération du pacifisme ambiant, la position française n'a pas d'existence autonome. La France n'a d'ailleurs pas d'autre plan pour le Moyen-Orient que de négocier le plus longtemps possible. Qu'il suffise de mentionner qu'elle n'a absolument rien proposé pour calmer le jeu palestinien. Jacques Chirac aurait pu montrer qu'il a une ambition pour l'ensemble de la région en exigeant des concessions en Palestine en échange d'une participation formelle ou d'une neutralité bienveillante devant l'offensive américaine.

Malheureusement, il n'y a rien de tout cela dans la position française. Jacques Chirac semble surfer sur la politique américaine comme il a surfé sur toutes les modes depuis 20 ans.

C'est l'immense paradoxe de la position française. Même si on finissait par désarmer Saddam Hussein pacifiquement, la France devrait en remercier les Américains et personne d'autre.

crioux@ledevoir.com

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.



Quelqu'un peut-il arrêter Paul Martin? Hier, il a démontré qu'il avait la mainmise quasi complète sur le parti qu'il aspire à diriger. Inquietant pour ses adversaires.

L'aspirant chef depuis 13 ans dépose son bulletin de candidature

Dans la course!

Paul Martin fait la démonstration de sa puissance: 86 % des présidents d'association de comté sont avec lui

La candidature de Paul Martin à la chefferie du Parti libéral du Canada est devenue officielle hier, avec la présentation de son bulletin de mise en nomination. Même si le document était signé par 86 % des présidents d'association de comté du parti, les représentants des équipes Copps et Manley refusaient de se dire ébranlés par la nouvelle.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Après presque 13 années de course officieuse au leadership, Paul Martin a finalement déclaré sa candidature officielle hier et il l'a fait en démontrant sa force d'attraction au sein du Parti libéral du Canada. Sur son bulletin de mise en nomination figuraient les signatures de 259 des 301 présidents d'association de comté, en plus de celles de milliers de supporters.

Parmi les signataires, on retrouve 69 des 75 présidents d'associations du Québec et 86 des 103 présidents ontariens. Tous les présidents provinciaux des Jeunes libéraux et de la Commission des femmes se sont aussi rangés derrière Paul Martin. Le bulletin de M. Martin était accompagné du dépôt obligatoire de 37 500 \$.

Paul Martin devient le second candidat officiel après l'entrée dans la course de Sheila Copps la semaine dernière. On attend maintenant la décision définitive du ministre des Finances, John Manley. Il a encore répété hier qu'il avait toujours «l'intention d'être candidat» mais qu'il trancherait la question au retour d'une semaine de vacances. La ministre de la Santé, Anne McLellan, a pour sa part confirmé hier qu'elle ne se lancerait pas dans la course, préférant assurer la reconnaissance des intérêts de l'Ouest par les différents candidats.

Malgré le geste posé, Paul Martin insistait hier pour dire qu'il ne s'agissait pas du lancement officiel de sa campagne. Ce dernier aurait lieu en bonne et due forme à Montréal, la ville où il est député, a-t-il souligné, après une rencontre avec des étudiants de Burlington. Dans son entourage, on parle de la mi-avril, si les circonstances le permettent.

L'équipe de M. Martin nie avoir voulu servir une

douche d'eau froide à John Manley, qui juge toujours ses options après une réunion de plusieurs heures mercredi avec ses organisateurs. «Nous voulons simplement avoir accès aux listes de membres et aux formulaires d'adhésion pour renforcer notre position. Nous ne prenons rien pour acquis. Nos raisons sont les mêmes que celles des autres camps», soutient Scott Reid, un des organisateurs de Paul Martin.

L'équipe Manley songe à présenter elle aussi les documents de son candidat. Le ministre des Finances ne prévoit pas dévoiler ses intentions avant la semaine du 17 avril, mais les amis de John Manley veulent avoir rapidement accès aux listes de membres et aux formulaires d'adhésion, explique Doug Kirkpatrick.

Que 86 % des présidents d'associations locales appuient M. Martin ne l'ébranle pas. «Ce n'est pas une douche d'eau froide. J'aurais eu un choc s'il n'avait pas eu ces appuis après tant d'années de campagne.» «Contrairement à une entreprise, une association de comté est formée d'individus indépendants. Les présidents ne parlent que pour eux-mêmes», renchérit l'organisateur québécois de M. Manley, Pierre Léger.

De passage à Toronto, John Manley affichait le même détachement. «Personne ne possède le vote de qui ce soit», a-t-il dit. Et à son avis, il lui reste suffisamment de temps pour s'imposer s'il décide de se lancer en campagne.

Dans le camp Copps, on n'était pas davantage secoué par les appuis de M. Martin. «C'est ce à quoi nous nous attendions, car nous savions que leur stratégie était de cibler les exécutifs. Sheila Copps n'est pas du genre à se laisser décourager par ça. Elle sait depuis le début que M. Martin est en avance et qu'elle doit le rattraper, ce qu'elle s'emploie à faire», a réagi Joseph Thornley, son principal organisateur.

En fait, il a plauduit à l'entrée officielle de M. Martin dans la course, car le parti n'a plus de raison de retarder la tenue des débats demandés par Mme Copps. Elle a demandé qu'il y en ait dans toutes les provinces et devant certaines commissions.

Le prochain chef libéral doit théoriquement être élu lors du congrès qui se tiendra du 12 au 15 novembre prochain à Toronto, mais on pourrait avoir une idée du gagnant dès la fin de semaine du 20 septembre quand les délégués seront choisis, puisque la répartition des délégués par candidat sera le reflet du pourcentage des votes reçus.

Tremblay recrute une ancienne adjointe de Lucien Bouchard

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Une recrue d'expérience aux allégeances souverainistes se joindra sous peu à l'équipe des communications du maire Gerald Tremblay, un fédéraliste de longue date. Christiane Miville-Deschênes, attachée de presse de l'ex-premier ministre Lucien Bouchard, entrera au cabinet du maire à la fin du mois d'avril, a confirmé hier le directeur des communications, Richard Thériault.

L'embauche de Mme Miville-Deschênes survient à la suite de la décision d'un membre de l'équipe des attachés de presse du maire de quitter ses fonctions. Celui-ci travaille toujours au sein du cabinet, mais il aurait récemment fait savoir à Richard Thériault qu'il désirait quitter le milieu de la politique. «C'est son droit le plus légitime. Ça s'est fait dans un climat de sérénité», indique M. Thériault.

Mme Miville-Deschênes, qui est actuellement à

l'emploi de la Délégation du Québec à Paris comme directrice de cabinet, entrera dans ses nouvelles fonctions auprès du maire à la fin du mois d'avril. «C'est une communicatrice d'expérience rompue à la dimension politique avec une excellente capacité d'analyse, un bon jugement politique et entretenant des relations intelligentes avec les médias», fait valoir M. Thériault.

Respectée par les journalistes de la colline parlementaire et reconnue pour la maîtrise qu'elle avait des dossiers qu'elle gérait, Mme Miville-Deschênes a une longue expérience de communicatrice au sein du Parti québécois. Après avoir œuvré au cabinet de Jeanne Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu dans le gouvernement de Jacques Parizeau, puis à celui de Pauline Marois, alors que celle-ci était ministre de l'Éducation, elle avait été recrutée par Lucien Bouchard en 1998 comme attachée de presse. Elle a occupé ces fonctions jusqu'à la démission du premier ministre en 2001.

EN BREF

Le syndicat des agents de sécurité mis en tutelle

(PC) — Un syndicat représentant quelque 12 000 agents de sécurité au Québec vient d'être mis en tutelle par le Syndicat des métallos, le temps que ce dernier mène une enquête sur des allégations d'irrégularités qui y auraient été commises à l'interne. Le syndicat concerné est la section locale 8922 de l'Union des agents de sécurité. «Une enquête sera instituée afin de faire la lumière sur ce qui perturbe la vie syndicale dans cette importante section locale», a fait savoir le directeur québécois du Syndicat des métallos, Michel Arsenault. Les irrégularités présumées auraient trait au statut de membre du syndicat. «Pour être membre du syndicat, il faut occuper un emploi d'agent de sécurité», rappelait M. Arsenault. Or, selon les allégations qui ont été portées à son attention et qui restent à être vérifiées, «il y a des gens qui, avec la connivence d'un employeur, ont simulé des statuts d'employés qui n'existent pas». Ces personnes auraient agi ainsi dans l'espoir de se faire élire au syndicat. «Il y a des gens qui auraient profité d'employeurs, qui auraient simulé qu'ils travaillaient, pour se rendre éligibles aux prochaines élections», rapportait M. Arsenault.

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Les jeunes Québécois font déjà de l'hypertension

(PC) — Une étude sur les adolescents et préadolescents du Québec montre qu'une forte proportion d'entre eux présentent une tension artérielle élevée, leur faisant courir des risques d'hypertension dans la vingtaine et de maladies cardiaques dans la trentaine. Selon son auteur principal, Gilles Paradis, médecin et professeur d'épidémiologie à l'université McGill, l'obésité durant l'enfance est fortement à l'origine de cette situation. Les Canadiens en général, déplore-t-il, ne se soucient pas autant qu'il le faudrait de la santé cardiovasculaire de la jeunesse. Selon l'étude, dans la tranche d'âge de 16 ans, le quart des garçons et 1 % des filles présentaient une pression artérielle élevée. Dans la tranche d'âge de 13 ans, 19 % des garçons et 14 % des filles ont ce problème d'hypertension. Chez les enfants de neuf ans, 9 % des filles en souffrent, mais il n'y en a pas encore du côté des garçons. En tout, la tension artérielle de près de 3600 adolescents et préadolescents a été prise dans le cadre de l'étude entreprise en 1999. M. Paradis souhaite que d'autres chercheurs mènent de telles études ailleurs au Canada mais, entre-temps, il faudrait agir utilement: «Pour résumer, il faut faire bouger les jeunes. Éteignez le téléviseur, le magnétoscope, les jeux vidéo, et faites les jouer dehors.»

L'ours détiendrait la clé de l'ostéoporose

(AP) — Comprendre la longue hibernation des ours pourrait être la clé du traitement de l'ostéoporose, selon une nouvelle étude américaine publiée dans le numéro de mars de la revue *Clinical Orthopedics and Related Research*. En analysant des échantillons sanguins d'ours noirs hibernant en Virginie, les scientifiques ont découvert que, contrairement à ce qui est observé chez l'homme, l'inactivité chez ces animaux n'a pas de répercussions sur le tissu osseux. Chez les humains, en revanche, la régénération osseuse est ralentie, voire arrêtée, à l'occasion de périodes d'inactivité dues à une maladie ou à un accident. Les chercheurs veulent maintenant comprendre pourquoi, chez les ours, la régénération osseuse continue et cherchent à stimuler ce processus chez l'homme. Seth Donahue, coauteur de l'étude, a reconnu que la recherche ne détermine pas exactement pourquoi les os des ours continuent à se régénérer. Mais selon lui, une hormone ou une autre substance chimique en serait à l'origine. «Si nous arrivons à découvrir comment la molécule permet aux ours de résister à l'ostéoporose, peut-être réussirons-nous à la prévenir chez l'homme», a estimé Seth Donahue.

Un statut et une poignée de dollars

(Le Devoir) — Québec a décidé d'accorder le statut de «réserve naturelle en milieu privé» à la réserve Gault de l'université McGill, située sur le mont Saint-Hilaire, conformément aux nouveaux statuts créés par la loi 129 sur la conservation du patrimoine naturel. Le ministre de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, a aussi accordé une subvention de 150 000 \$ pour la rénovation du pavillon d'accueil et pour les activités d'éducation offertes par McGill et le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire. Cette montagne a été le premier site canadien désigné «réserve de la biosphère» par l'UNESCO, en 1978. Le site avait été légué à McGill par Andrew Hamilton Gault en 1958 à la condition qu'elle «en préserve l'intégrité pour les générations futures», une protection contractuelle plus intangible que celle conférée par la loi à un parc national comme celui d'Orford!

Ne partez pas sans lui

(PC) — Le gouvernement fédéral avise les Canadiens de toujours voyager avec un passeport valide, même s'il n'est pas officiellement requis d'en avoir un pour se rendre à leur destination. Les règlements sur l'immigration et les voyages ont évolué depuis les événements du 11 septembre 2001 et la menace d'une guerre pourrait entraîner d'autres changements aux voyages internationaux, avertissent les fonctionnaires. La vice-présidente de l'agence de voyage Sunquest Vacations, Jill Wykes, affirme que le passeport représente le meilleur moyen d'identification. Mais elle demande aux voyageurs d'être vigilants. En effet, même si vous êtes citoyen canadien et possédez un passeport canadien, vous pourriez tout de même avoir à fournir un visa et des documents additionnels si vous êtes né à l'extérieur du Canada.

Heather Munroe-Blum réclame argent et reconnaissance

La principale de McGill monte au front

«Je rêve au jour où le premier ministre du Québec évoquera McGill de la même manière qu'il le fait avec l'Université de Montréal ou l'Université Laval»

Nouvelle tête dirigeante, même combat. La principale de l'université McGill, Heather Munroe-Blum, est en poste depuis janvier seulement, et, déjà, elle entreprend une opération de charme auprès de Québec pour renflouer ses coffres et relever la cote de McGill.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Porteuse d'une enviable réputation internationale, l'université McGill juge que c'est chez elle, au Québec, qu'on lui manifeste le moins d'égards, une attitude qui a des répercussions jusque dans son portefeuille.

La nouvelle principale de McGill, Heather Munroe-Blum, qui remplaçait le défunt Bernard Shapiro, entend donc poursuivre le combat de son prédécesseur, Bernard Shapiro, et presse le gouvernement d'éliminer immédiatement «l'ajustement McGill», cette clause unique de la politique de financement des universités du Québec, qui encadre le remboursement de 15 millions dus à l'établissement sur une période de 15 ans.

En plus de demander la disparition de cette clause unique, l'établissement demande qu'on lui verse une quarantaine de millions de dollars pour le maintien de ses infrastructures historiques et revendique des règles du jeu plus claires autour des frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers.

Toutes ces requêtes ont été formulées auprès notamment du premier ministre Bernard Landry, du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, et de la ministre de la Culture et des Communications, Diane Lemieux, que la principale Munroe-Blum a tous rencontrés depuis son entrée en poste, début janvier.

«Je rêve au jour où le premier ministre du Québec évoquera McGill de la même manière qu'il le fait avec l'Université de Montréal ou l'Université Laval», explique Mme Munroe-Blum, première femme à occuper le poste de principale de l'université McGill. «Je voudrais voir le Québec investir dans McGill de la même manière qu'il le fait avec les autres, mais ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.»

Sitôt arrivée, sitôt au front. Heather Munroe-Blum n'a pas attendu longtemps avant d'affronter les autorités au sujet d'une situation qu'elle déplore et souhaite voir corrigée le plus tôt possible. «Le Québec a investi dans les universités en région, ce qui est une excellente idée, mais il ne doit pas sous-estimer la force des grandes universités de recherche à réputation internationale parce que les deux types sont importants. Actuellement, le message envoyé par Québec est ambivalent.»

Native de Montréal mais rapidement partie en Ontario, cette spécialiste de l'épidémiologie psychiatrique, qui a transité par le poste de vice-présidente à la recherche et aux relations internationales de l'université de Toronto avant d'atterrir à McGill, a dû se plonger dans les politiques particulières du Québec à son arrivée en poste.

Quelques semaines à étudier le français à Jonquières et à vivre chez les Caron, en pleine immersion, lui ont permis de tester la réputation de McGill jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le taxi et à l'épicerie. «J'ai été surprise de me rendre compte qu'en dehors du réseau de l'Université du Québec, les gens croient que des universités comme McGill, Laval et l'Université de Montréal sont des établissements privés où ça coûte très cher», raconte-t-elle.

Cette confusion des genres, liée à l'indifférence trop souvent perceptible du gouvernement à l'endroit de McGill, incite la principale et vice-chancelière — dont la cérémonie très officielle d'installation aura lieu ce lundi — à vouloir faire une publicité plus fonceuse à propos de ce qu'est McGill. «Je crois que c'était tout à fait correct, pendant une dizaine d'an-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Heather Munroe-Blum entend bien talonner le gouvernement du Québec pour que l'institution qu'elle représente obtienne ce qu'elle considère être sa juste part du gâteau.

nées, d'être modestes, discrets, mais le temps est venu d'être fiers de ce que nous sommes. Pas arrogants, mais fiers. Il faut que McGill lève la tête à nouveau. Pas de manière agressive ni insultante, mais histoire de prendre notre place sans être gêné de le faire.»

Les efforts de McGill seront-ils récompensés? À la veille du budget Marois et alors que le dernier réinvestissement des universités s'épuise, la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) vient de présenter à Québec une nouvelle facture de 375 millions de dollars.

Mais McGill n'attend pas les futures annonces pour réclamer qu'on élimine l'ajustement McGill, établi en 2000 au moment où l'ex-ministre de l'Éducation, François Legault, avait revu la politique de financement des universités pour en corriger les iniquités historiques. Un sous-financement historique de 16 millions avait alors été reconnu à McGill, mais pour éviter d'étrangler les autres universités en lui remettant cette somme, une entente de remboursement échelonné sur 15 ans avait été signée.

McGill veut s'en débarrasser. «Nous disons: donnez-nous les 12,5 millions qu'il reste à verser [sur cette enveloppe totale] et n'en parlons plus», dit Mme Munroe-Blum. A pareille date l'an dernier, devant la Commission de l'éducation, l'ex-principal Bernard Shapiro avait formulé la même requête, sans succès.

Comme l'avait alors fait son prédécesseur, Mme

Munroe-Blum dénonce le fait que d'autres universités — et elle les nomme: Laval, UdeM, UQAM, Sherbrooke — aient eu accès à des investissements pour permettre la construction de nouvelles infrastructures. «Nos enveloppes ont été trop modestes en comparaison avec les autres, et nous avons plus de 50 édifices patrimoniaux. C'est un trésor incroyable, mais on ne nous donne pas ce qu'il faut pour en prendre grand soin.»

L'université évalue donc à 41 millions «qui n'ont pas été versés au cours des trois dernières années» la somme minimalement nécessaire pour le maintien de ses bâtiments.

McGill demande enfin qu'on éclaircisse les règles du jeu en ce qui concerne l'imposition des frais de scolarité aux étudiants étrangers, qui composent 20 % de la clientèle de cette université. Les étudiants étrangers de premier cycle paient 9168 \$ par année, contre 1668 \$ pour les Québécois. Les universités sont toutefois invitées à remettre la différence entre ces deux montants au ministère, qui redistribue ensuite le tout à l'ensemble des établissements.

Cette pratique «provoque une certaine irritation», affirme gentiment Mme Munroe-Blum, qui souhaiterait que McGill puisse conserver cette différence ou, encore, refiler la facture de son choix aux étudiants. Les pratiques de McGill à cet égard font actuellement l'objet de discussions entre l'établissement et le ministère de l'Éducation.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

163

OFFRE À PARTAGER

Condo de luxe, Ste-Foy, meublé,
t.t. incl. Préférence professionnelle
en voyage Qué. quelques ns/sem.
Poss. stat. 600\$/m. (418) 650-0495

MEUBLÉS

PLATEAU, grand condo, 3 1/2.
Tout équipé. Bien éclairé.
Gr. terrasse. Stat. privé. 521-5959

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3^e ét., meublé
ancien, t. équipé, 2-4 pers., par.
Disp. sem./mois. (450) 968-0262

À SAISIR! 3^e PARIS XIXe, 1 à
4 personnes. App. clair, 2^e étage,
ascenseurs, garage (514) 842-3573

BOSTON CENTRE-VILLE

App. 2 chambres meublées. Juin,
juil. août. 1 800 \$US/m (tout incl.)
(450) 227-1170

DORDOGNE - SUD FRANCE

Maison exposée sud, dominant
les vignes. Ent. rénovee, confort
et pic. 5 pers. Disp. mai à juillet.
A partir de 1100 euros/sem.
ludovic@maspau.frnet.co.uk
tel: 011 44 78 01 34 95 09

PARIS - 400 euros/sem.

Bastille, Marais et Oberkampf.
Justipare@yaho.com

PARIS XIVe, gare Montparnasse,

2 1/2 tout équipé, ensolaillé, calme.
Junction directe Roissy.
525-6258sem. (514) 761-6551

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPÉSIE, Parc Forillon, très joli
maison, 2 c.c., toute équipée
Vue panoramique. (418) 852-5449

ILE AUX GRUES "La maison aux

ajustiers", Bord feuve, vue tout
confort. Semaine (418) 241-5300
marsolais_3@hotmail.com

176

CHALET À LOUER

AUSTIN - ESTRIE
Lac des Stieles, chalet
en bois rond, 2 c.c., poêle à bois.
15 min Orford. Idéal couple.
Disp. sem/mois. (418) 947-2550

ILES-DE-LA-MADELEINE

Chalets à louer, à la sem, meublés,
vue sur la mer, 5 min. plage.
400\$/sem Juillet/août.
Spécial: mai/juin/sep. 300\$/sem.
(418) 986-2207 - (418) 986-5105

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Très beau chalet, bord du feuve.
Saison été. (418) 862-7731 (Claude)

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pi.

c.c., 2 foyers, vue panorami-
que. Sem/mois (514) 733-9290.

RIVIERE-DU-LOUP

Chalet bord du feuve, équipé
4 c.c., site except. Disp. août/sep.
(514) 381-3129

GÎTES, SÉJOURS

ET COUÛTES / CAFÉ

PLATEAU, Chambre 1-2 pers.,
cours séjours, cuisine, 350\$/sem.
526-1916, 842-3323, brp@ledevoir.ca

251

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT - 110 à 350 p.c.
Chauffé, climatisé, libre imm.
(514) 772-0240 (9H00 à 19H00)

LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achetez
à domicile livres de qualité en
tous genres, anciens, modernes et
rars. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)

achète à domicile: arts, BD, photo,
littérature. Serv. rapide. 268-5567

380

ON DEMANDE

LEGO D'OCCASION DEMANDÉS
Vos enfants ont grandi et leurs
vieux Lego encombrant le sous-
sol? Mon fils (et moi-même) aime-
rons beaucoup jouer avec eux! En-
sembles incomplets mais en bon
état acceptés. Pas d'imitations svp,
seuls les vrais de vrais Lego exist-
tent!
Martin Duclos: (514) 374-0391 ou
mduclos@ledevoir.ca

390

BEAU PETIT CHIEN

(Bichon Maltais)
Gentil, en santé, 9 ans.
Besoin beaucoup de compagnie
et d'attention. 361-6394

445

GARDERIES, GARDIENNES

A OUTREMONT Jumelles de
7 mois recherché douce nounou
5 matins/sem. (514) 271-6132

508

SERVICES FINANCIERS

PROBLÈMES RÉSOLUS
Nous vous offrons l'aide nécessaire
pour surmonter vos dettes.
1 866 859 8377
Pour votre liberté financière.

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Dépannage et Formation MAC
(514) 304-4102
emathieu@mac.com

530

COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplôme,
Ph.D. 8hres/2005 514-469-3801

Anglais d'affaires et professions
M. Ed. McGill. Agréé par Emploi-
Québec. 15 ans d'exp. 270-3733

530

COURS

COURS D'ARABE PRIVÉS. Débutant,
intermédiaire, avancé. Profes-
seur 25 a. exp. (514) 771-2075

560

ENTRETIEN, RENOVATION

PEINTURE, plâtre, petites rénova-
tions. Travail rapide et soigné.
Expérience. (514) 495-9193

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODION TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité: appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

695

AUTOMOBILES

HONDA CRV 2000 Noire
63 000 km, boîte manuelle,
t.t. équipée, excellente condition.
Encore sur garantie. Pneus d'hiver.
(514) 287-4895 (jour)
(450) 541-2965 (soir)

DÉCÈS

GOYER,

T. RÉV. MÈRE
ABBESSE AGNÈS
(MADELEINE) O.S.B.

À Sainte-Marthe-sur-
le-Lac à l'âge de 87
ans, est décédée en ce
Mercredi des Cendres
5 mars 2003. T. Rév.
Mère Agnès Goyer,
Abbesse bénédictine de
l'Abbaye Sainte-
Marie de Deux-Mon-
tagnes, qui exerça la
charge abbatiale de
1969 à 1995.

Outre sa famille reli-
gieuse elle laisse dans
le deuil sa nièce Mme
Claire Goyer, sa peti-
te-nièce Mme Cathé-
rine Laroche, ses autres
neveux et nièces. Les
funérailles auront lieu
samedi le 8 mars à 14
heures, en l'église
abbatiale.

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LE DEVOIR

LE MONDE

Psychosociologie du terrorisme

Les kamikazes : des «gens ordinaires» dans un contexte extrême

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Contrairement à une idée largement répandue en Occident, la plupart des auteurs d'attentats suicidaire au Moyen-Orient ne sont ni pauvres, ni ignorants, ni fous, soutient un chercheur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) dans la revue américaine Science.

Le chercheur américain met ainsi en doute la stratégie illusoire de prévention employée, à coups de milliards de dollars, pour éviter un nouveau 11 septembre alors que des armées de volontaires kamikazes surgissent. «On ne s'attaque pas aux racines du phénomène», déplore le psychologue et anthropologue Scott Atran dans un entretien. «Réduire la pauvreté et favoriser l'éducation ne viendront pas à bout du terrorisme.

«Dépeindre les auteurs d'attentats suicidaire comme le mal et de lâches déments dont le recrutement prospère grâce à la pauvreté et l'ignorance est une erreur. Il est également faux de les décrire comme des gens désespérés qui n'ont plus rien à perdre», dit-il. «L'Irak n'a rien à voir avec tout ça», s'exclame-t-il.

Les études montrent que ces kamikazes musulmans sont le plus souvent des gens ordinaires des classes moyennes. Il regrette ainsi «la tendance en Occident à voir la cause de tout problème dans l'individu ("un fou, un déséquilibré") sans presque jamais analyser le contexte dans lequel entrent en compte des «griefs historiques et politiques», comme le «sentiment d'humiliation hérité de l'histoire», telle la question de la Palestine.

«Des milliards de dollars sont gaspillés pour protéger d'innombrables cibles (centres commerciaux, universités, etc.) contre des attaques suicidaire alors qu'il y a une abondance de gens déterminés à mourir», relève Scott Atran, également professeur à l'institut de recherches sociales de l'université du Michigan.

En revanche, la recherche psychosociale est négligée, selon lui. «Ces gens sont délibérément manipulés par des élites religieuses ou politiques qui utilisent la propulsion humaine à voir le monde en termes religieux», explique le chercheur, qui a consacré son dernier livre, *In Gods We Trust - The Evolutionary Landscape Of Religion* (à paraître prochainement en français), à la compréhension du sentiment religieux dans les sociétés.

«Cette manipulation caractéristique sur le cerveau est comparable à celle qu'exercent les sociétés de fast-food ou les pourvoyeurs de pornographie, qui jouent sur l'inclination humaine pour le sucre ou le sexe», a-t-il indiqué.

Le chercheur suggère notamment aux Etats-Unis et à leurs alliés «d'encourager les modérés et d'entamer des débats civiques afin de favoriser les échanges entre membres des différentes religions et groupes politiques». Il critique toute l'aide internationale qui était redistribuée aux mosquées sans discernement, «avec pour résultat le contraire de ce qui était escompté». Il avertit en outre que «le fanatisme est un sentiment qui peut se répandre très facilement», y compris dans un pays comme les Etats-Unis. «Al-Qaïda a réussi à rassembler toutes les tendances» des différents groupes terroristes dans une sorte de califat mondial de près de 50 nations, selon lui.

EN BREF

Clinton et Dole à 60 Minutes

New York (AFP) — L'ex-président Bill Clinton et son rival malheureux à la présidentielle de 1996, Bob Dole, vont se retrouver tous les dimanches, sur la chaîne de télévision américaine CBS, pour un minidébat sur un sujet d'actualité. Ce court débat sera inséré au milieu de l'émission hebdomadaire d'actualité *60 Minutes*, diffusée en soirée, et ne durera que quelques minutes. Le démocrate Bill Clinton et le républicain Bob Dole vont choisir à tour de rôle un sujet et rédiger un texte de 45 secondes qui sera télécopié à l'avance à l'autre pour lui permettre de préparer une réponse en 45 secondes. Après ces deux déclarations, chaque débatteur aura 15 secondes pour réfuter (ou pas) les arguments de son adversaire. «Je pense que le pays a besoin d'un débat qui ne tourne pas à un concours d'invectives», a indiqué Bill Clinton. «Vu où nous en sommes dans nos vies et où nous étions quand nous étions aux affaires, nous pensons que nous pourrions tomber d'accord quand nous le pourrions. Et nous pourrions en surprendre certains...» La première édition du débat sera diffusée dimanche prochain. Un contrat pour dix débats a été signé, et il est possible qu'il soit prolongé, a précisé CBS.

Arménie: réélection contestée de Kotcharian

Erevan (Reuters) — Le président sortant Robert Kotcharian a été réélu pour un second mandat de cinq ans à l'issue du second tour de l'élection présidentielle en Arménie, entaché, selon des observateurs internationaux, par des bourrages d'urnes à grande échelle. Environ 20 000 partisans du candidat d'opposition, Stepan Demirtchian, ont par la suite manifesté à Erevan pour dénoncer le résultat du scrutin. Les deux camps s'accusent de fraude électorale. Le vice-président de la Commission électorale a déclaré qu'après dépouillement de la quasi-totalité des bulletins, Kotcharian avait réuni 67,5 % des suffrages. «L'élection présidentielle d'hier en Arménie n'a pas répondu aux normes internationales», a déclaré Peter Eicher, représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Lente émancipation afghane

Kaboul (Reuters) — Quatorze mois après la chute du régime des talibans, les femmes afghanes sont toujours victimes de discrimination et d'intimidation dans de nombreuses régions du pays contrôlées par des chefs de guerre, estime un rapport des Nations unies publié hier. L'Afghanistan, qui tente de s'extirper de 24 années de conflit et du régime taliban renversé en décembre 2001, a réalisé des progrès significatifs en matière de droits des femmes, mais beaucoup de restrictions restent ancrées dans certaines régions rurales et il en faudra davantage pour garantir la pleine et égale participation des femmes dans la société, fait observer l'ONU à la veille de la Journée internationale de la femme.

L'étai se resserrerait sur Ben Laden

«Notre cheikh est vivant. Je l'ai rencontré il y a un mois», aurait déclaré à ses géoliers pakistanais le numéro trois d'al-Qaïda, récemment capturé

FRANCIS TEMMAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'étai semble se resserrer autour d'Oussama ben Laden après l'arrestation au Pakistan du numéro trois d'al-Qaïda, Khaled Cheikh Mohammed, alors que les autorités pakistanaises et américaines semblent désormais persuadées qu'il se cache dans la région du Baloutchistan, à la frontière entre l'Irak, le Pakistan et l'Afghanistan.

Dans la maison de Rawalpindi, au nord du Pakistan, où Cheikh Mohammed a été capturé samedi à l'aube, les policiers ont trouvé une mine de renseignements, notamment des CD-ROM, des fichiers informatiques et des lettres du chef d'al-Qaïda.

«Des lettres»

«Il y a des éléments, comme des lettres et d'autres choses en possession de Khaled Cheikh Mohammed qui suggèrent fortement que ben Laden est vivant et pourrait se cacher dans la région», a affirmé mercredi à l'AFP à Islamabad un responsable de la sécurité pakistanaise.

Des informations prélevées dans l'ordinateur portable de Cheikh Mohammed montreraient par ailleurs qu'il aurait rencontré ben Laden le mois dernier, probablement à Rawalpindi, rapportait par ailleurs hier le quotidien le *New York Times*, citant toujours des sources pakistanaises.

«Qu'Allah soit loué, notre cheikh [chef] est vivant. Je l'ai rencontré il y a un mois», aurait même déclaré Mohammed à ses géoliers pakistanais et américains, qui l'ont interrogé pendant trois jours avant son transfert sur la base aérienne américaine de Bagram, en Afghanistan.

Selon la chaîne de télévision améri-



JAYANTA SHAW REUTERS

Les soldats américains basés à Bagram, en Afghanistan, sont affectés à la traque de ce qui reste du réseau al-Qaïda et des talibans.

caine ABC, les responsables des services de renseignement américains pensent que ben Laden se cache dans les régions frontalières à l'ouest du Pakistan et qu'il circule afin d'éviter d'être repéré.

Depuis qu'il a filé lors du siège de Tora Bora, en Afghanistan, en décembre 2001, Oussama ben Laden continue d'échapper aux Etats-Unis. Ces derniers ont mis sa tête à prix, offrant une récompense de 25 millions

de dollars à quiconque permettrait sa capture «mort ou vif».

Personne ne l'a vu depuis, mais le chef terroriste fondamentaliste continue périodiquement de faire parler de lui à travers des enregistrements audio menaçant l'Amérique de nouvelles attaques.

Après la guerre d'Afghanistan, de nombreux partisans des talibans et d'al-Qaïda auraient trouvé refuge dans l'ouest du Pakistan, une région volca-

nique montagneuse et difficile d'accès de 25 000 km², au nord de Peshawar.

Comme sous le nom de «région tribale fédéralement administrée», cette zone est laissée au contrôle des tribus pachounes et des chefs de clan. Point de passage de la contrebande d'armes et de réparateurs d'hélicoptères, il y règne l'anarchie la plus totale.

Coupe-gorge

L'armée pakistanaise en a interdit l'accès aux journalistes étrangers, craignant qu'ils y finissent la gorge tranchée, comme le reporter du *Wall Street Journal*, Daniel Pearl, enlevé et assassiné en janvier 2002 à Karachi par des partisans d'al-Qaïda.

Dans un remarquable documentaire (*A la recherche d'al-Qaïda*) diffusé fin novembre, la chaîne de télévision américaine publique PBS avait montré de rares images de cette région filmées clandestinement par un journaliste pachoune amateur.

Le film montrait notamment une escarmouche entre tribus rivales, réglant leurs différends à coups de kalachnikovs, ainsi qu'une opération de représailles menée à l'aide de mortiers et de chars par l'armée pakistanaise dans le village de Janikhel afin de punir des habitants soupçonnés d'avoir donné refuge à des partisans d'al-Qaïda.

Il reste aujourd'hui difficile de dire où se trouve réellement ben Laden et quels sont les moyens actuellement mis en œuvre pour le débusquer, Américains et Pakistanais conservant le plus grand mystère sur la chasse à l'homme en cours.

Un responsable des services de renseignement américains s'est dit toutefois parfaitement confiant. «Nous allons le capturer», a-t-il assuré à la chaîne ABC.

Israël exerce des représailles après l'attentat d'Haïfa

Arafat propose Abou Mazen comme premier ministre

ASSOCIATED PRESS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — Israël évoque une opération contre le Hamas mais cela ressemble bien à des représailles. Au lendemain de l'attentat suicide de Haïfa, une incursion de l'armée dans un camp de réfugiés hier s'est soldée par la mort de onze Palestiniens tandis que la bande de Gaza et la Cisjordanie étaient bouclées.

Les circonstances des onze décès dans le camp de Djabalya, dans la bande de Gaza, ne sont pas toutes claires. Au moins trois Palestiniens, dont un homme armé et un civil, sont morts dans les raids militaires de la nuit à Gaza. Pour les huit autres, les versions divergent.

Des témoins palestiniens affirment que les soldats ont ouvert le feu sur la foule rassemblée autour de bâtiments en flammes à la suite d'un raid nocturne israélien contre la maison d'un milicien présumé tandis que l'armée soutient qu'un homme a fait sauter une bombe dans la foule. Plus de 140 Palestiniens ont été blessés, dont 35 grièvement. De nombreux jeunes enfants ainsi qu'un caméraman et un photographe de l'agence de presse Reuters font partie des blessés, selon des sources hospitalières.

En Cisjordanie, trois Palestiniens — un homme armé, un garçon de 16 ans et une femme de 55 ans — ont été tués par des soldats israéliens. A la tombée de la nuit, une centaine de chars israéliens, accompagnés d'hélicoptères de combat, se sont de nouveau approchés du camp de Djabalya, signalant une deuxième incursion en deux jours au même endroit.

Selon des témoins, une centaine de chars et d'autres véhicules militaires se sont positionnés à l'entrée du camp, près de la ville de Beit Lahia. L'armée israélienne a seulement fait savoir qu'une opération était en cours.

Plus tôt, Tsahal avait fait savoir qu'elle avait attaqué Djabalya à la recherche d'un membre et artificier présumé du Hamas, Abdel Karim Ziada. Le fugitif a été arrêté et des armes et explosifs saisis chez lui, d'après le général Gadi Shamni, à la tête de la division de Gaza. Les soldats ont ensuite fait sauter la maison. Des fusillades ont éclaté. «J'espère



Abou Mazen

vraiment que nous n'avons pas touché de civils [...]. Notre méthode n'est pas de toucher des civils», a réagi ce militaire.

Sur des images télévisées, on peut voir des gens rassemblés autour des bâtiments en feu lorsqu'une puissante explosion ébranle le quartier. Certains témoins palestiniens font état de tirs d'obus, d'autres de tirs de missiles, mais aucun n'a entendu de bombe. L'armée dit avoir tiré des obus et des missiles uniquement sur des Palestiniens armés.

Quoi qu'il en soit, le ministre palestinien Saeb Erekat a condamné le raid, fustigeant la «vengeance du gouvernement israélien» après l'attentat de Haïfa et exhortant «le président Bush à déplacer son attention concentrée sur la guerre contre l'Irak pour aider Palestiniens et Israéliens à rompre ce cercle vicieux».

Ron Prossor, porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères, a assuré qu'il ne s'agissait pas de représailles mais d'une opération contre le Hamas.

La Maison-Blanche a pour la deuxième fois en une semaine appelé Israël à la retenue hier. «Le président est très préoccupé par les initiatives qui pourraient affecter ou frapper des Palestiniens innocents», a déclaré son porte-parole, Ari Fleischer.

Mercredi à Haïfa, dans le nord d'Israël, 14 Israéliens et un Américain, des jeunes pour la plupart, ont été tués dans l'explosion d'une bombe à bord d'un bus bondé. Le kamikaze serait un Palestinien de 20 ans venu d'Hébron, en Cisjordanie.

Par ailleurs, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a proposé hier au Comité exécutif de l'OLP de nommer Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen) au poste de premier ministre, a indiqué à l'AFP un haut responsable palestinien sous couvert de l'anonymat.

Mais M. Abbas a déclaré qu'il était trop tôt pour nommer un premier ministre, rappelant qu'il était pour cela nécessaire de respecter les «procédures légales», a ajouté ce même responsable.

Abou Mazen, 68 ans, occupe actuellement le poste de secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (CEOLP) et fait figure de bras droit de M. Arafat.

Constitution et sécurité

Des outils pour la transition au Congo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pretoria — Les délégués au dialogue intercongolais de Pretoria ont adopté hier soir un avant-projet de constitution ainsi qu'un mémorandum sur les arrangements militaires et de sécurité pour la transition en République démocratique du Congo (RDC), a constaté l'AFP.

Les délégués du gouvernement, des rébellions, de milices, de l'opposition et de la société civile se sont succédé pour signer deux documents: un «avant-projet de constitution de la transition» et un «mémorandum sur l'armée et la sécurité», couvrant l'intégration de la police et de l'armée ainsi que les dispositions de sécurité pour les politiciens pendant la transition à Kinshasa. «Il est temps que vous preniez en charge votre peuple et votre histoire», a déclaré aux délégués le médiateur principal Moustapha Niassa, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU sur la RDC. «Si Dieu le veut, cela [ces documents] doit mener à des élections dans deux ans.»

Les deux textes signés concluent 11 jours de négociations à Pretoria pour rendre «opérationnel» l'accord de partage du pouvoir conclu le 17 décembre 2002. Il prévoit un gouvernement d'unité nationale pour une période de deux ans, partageant le pouvoir entre divers composantes, et qui doit mener l'ex-Zaire à ses premières élections démocratiques depuis 1960.

Niassa a indiqué que ces documents seraient remis la semaine prochaine au facilitateur officiel du dialogue, l'ancien président botswanais Ketumile Masire. Masire conquerra alors sous 15 jours des assises finales du dialogue intercongolais dans un lieu encore à annoncer pour adopter officiellement les textes de Pretoria.

Le médiateur n'a pas évoqué de date butoir pour la mise en place effective des institutions de transition mais il avait mentionné, en début d'année, l'objectif de «fin mars, début avril». Un membre de l'équipe de médiation a estimé hier que cela pourrait «être aussi rapide qu'un mois».

A propos de la sécurité des politiciens de la transition à Kinshasa, l'un des points les plus délicats des négociations, les parties signataires en appellent à la communauté internationale pour «le déploiement d'une force neutre sur autorisation de l'ONU pour aider à assurer la sécurité générale du gouvernement et de la population à Kinshasa et dans d'autres villes clés».

Washington songe à retirer ses troupes de la Corée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Washington examine avec Séoul la possibilité d'éloigner ses troupes de la frontière entre les deux Corées en raison de leur vulnérabilité, voire leur retrait pur et simple, a annoncé hier le chef du Pentagone, Donald Rumsfeld.

Selon lui, cette mesure, envisagée avant la crise nucléaire actuelle avec Pyongyang, s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation globale de forces devenues superflues depuis la fin de la guerre froide, notamment en Allemagne. Une autre raison est la capacité des Etats-Unis de déplacer rapidement leurs troupes par air et par mer.

Les 37 000 soldats américains stationnés depuis 50 ans à la frontière, près de la zone démilitarisée, sont «trop avancés» et «peu flexibles» pour d'autres missions, d'autant plus que les forces sud-coréennes sont capables d'accomplir cette tâche, a déclaré M. Rumsfeld lors d'une rencontre avec le personnel du Pentagone.

Dans le cadre d'une consultation avec le nouveau gouvernement sud-coréen, «nous en viendrons, je pense, à faire des ajustements: soit les forces rentreront aux Etats-Unis, soit elles iront plus au sud sur la péninsule, soit à un endroit voisin».

«Nous avons aujourd'hui d'importants effectifs placés très en avant, au risque de leur vie», a dit M. Rumsfeld. Il avait récemment souligné que le Pentagone ne souhaitait pas qu'elles soient si près de la métropole, Séoul. En cas de nouveau conflit sur la péninsule, la capitale sud-coréenne et les forces américaines seraient soumises à un déluge de tirs d'artillerie depuis le nord communiste, selon les experts. Bien qu'inférieure en nombre, l'armée sud-coréenne est considérée comme supérieure par son entraînement et ses équipements à celle du nord. En cas de crise majeure, Washington peut compter sur sa vaste supériorité nucléaire, aérienne et navale et amener rapidement des troupes du Japon.

M. Rumsfeld a rappelé que les consultations que

mène actuellement le commandant des forces américaines, le général Leon LaPorte, répondaient à un souhait du nouveau président sud-coréen Roh Moo-hyun de rééquilibrer les relations bilatérales.

La Corée du Sud connaît des manifestations anti-américaines, alimentées par des incidents entre militaires américains et civils et par le refus de Washington de négocier directement avec la Corée du Nord, qui a relancé un programme nucléaire lui permettant de produire des armes atomiques.

Des commentateurs conservateurs américains ont recommandé un retrait des forces américaines, dont la présence gênerait selon eux la marge de manœuvre de Washington face à Pyongyang, en laissant au sud le soin de se défendre. Avant tout préoccupée de l'Irak, l'administration américaine vient cependant d'envoyer sur l'île de Guam, dans le Pacifique, des bombardiers B-1 et B-52 à long rayon d'action comme mesure de dissuasion et de la population à Pyongyang.

LE BOURSE

Table of stock market data including indices (S&P 500, NASDAQ, etc.), major sectors (Energy, Tech, etc.), and individual stock prices.

Table of stock market data including indices (S&P 500, NASDAQ, etc.), major sectors (Energy, Tech, etc.), and individual stock prices.

Table of stock market data including indices (S&P 500, NASDAQ, etc.), major sectors (Energy, Tech, etc.), and individual stock prices.

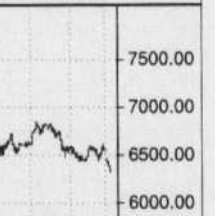
TORONTO

Financial data for Toronto market, including Dow Jones and S&P 500 values.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various international currencies.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of Toronto stock market indices and their values.

Le Marché Américain

Table of US market indices and their values.

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks in the Toronto market.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices and their values.

Advertisement for 'decisionplus' featuring a line chart and contact information.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Le rapport était d'abord prévu pour le 12 mars

La Caisse de dépôt publiera ses résultats lundi

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dépôt du budget, déclenchement des élections... La semaine prochaine sera des plus actives sur la scène politique québécoise. La Caisse de dépôt et placement du Québec a donc décidé de devancer le dévoilement de ses résultats financiers. Prévu initialement pour le 12 mars, le dépôt du rapport d'activités 2002 de la Caisse, que l'on dit désastreux, se fera lundi, la veille du budget Marois.

Du même souffle le nouveau président du conseil et directeur général, Henri-Paul Rousseau, fera le point sur l'exercice de diagnostic global en cours depuis son arrivée en septembre et présentera les orientations que le conseil d'administration de la Caisse entend recommander au gouvernement en matière de mission et de gouvernance, peut-on lire dans le communiqué diffusé hier.

C'est donc lundi que les résultats de la Caisse pour

2002 seront annoncés. Des résultats que l'on sait négatifs et qui pourraient doubler la piètre performance de l'exercice précédent. En 2001, la Caisse avait inscrit un rendement négatif de 5 %, sous le poids d'une chute de trois milliards de la valeur marchande de l'actif net. Le tout ayant été amplifié par une radiation de deux milliards de la valeur des placements privés, dont une provision de 1,1 milliard sur son placement de 2,9 milliards dans Quebecor Média.

Parmi les boulets de 2002, l'on s'attend à ce que le résultat officiel de 2002 puisse refléter une radiation supplémentaire, déjà estimée à 1,2 milliard selon l'agence financière Bloomberg, de la participation de la Caisse dans l'acquisition de Vidéotron par Quebecor. L'on s'attend également à ce qu'une mauvaise lecture du degré de décrépidité de Nortel, combinée à une surexposition dans ce titre alors qu'il s'échangeait autour de 30 \$, aurait alourdi de un milliard la perte encaissée dans le segment technologique. Et l'on pointe en direction du

portefeuille de gestion stratégique de répartition d'actif, qui aurait accumulé des pertes à comptabiliser évaluées entre 750 millions et un milliard.

Ce sera donc pire cette année. La Presse reprenait hier, en manchette, cette anticipation d'un rendement négatif de 10 % largement médiatisée à la fin de novembre dernier à partir d'une rumeur lancée sur les ondes de CKAC. Le quotidien montréalais ramenait toutefois à 8,5 milliards la perte attendue alors que le chiffre de 10 milliards circule depuis décembre.

Ce qui n'a toutefois pas empêché l'opposition de tenter de récupérer ce chiffre. Pour le chef du Parti libéral, Jean Charest, le premier ministre, Bernard Landry, doit être l'ultime responsable de la mauvaise gestion et des dépenses somptuaires faites à la Caisse de dépôt et placement du Québec qui gère les fonds de retraite des Québécois.

La réplique est venue de Pauline Marois. De passage à Longueuil, dans sa circonscription de Taillon,

la vice-première ministre a déclaré qu'il était «normal que dans le marché actuel il ait été difficile pour la Caisse de dépôt d'obtenir des rendements plus importants que ceux qu'elle a obtenus. Je me sens interpellée parce qu'il s'agit de l'argent des Québécois, mais ça a été difficile pour tout le secteur financier, non seulement québécois, mais nord-américain et même mondial».

L'article de La Presse s'appuyait sur des propos obtenus d'un administrateur de la Caisse s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. Il alléguait, notamment, que l'ancienne administration avait intentionnellement caché aux membres du conseil d'administration des informations de gestion cruciales. En réaction, l'institution a souligné hier que «depuis septembre, le conseil d'administration et la direction de la Caisse ont procédé à une évaluation rigoureuse des pratiques en vigueur à la Caisse. Cet examen n'a révélé aucun fait qui puisse appuyer ces allégations».

Avec la Presse canadienne

Les permis de construction ont touché un nouveau sommet

PRESSE CANADIENNE
REUTERS

L'activité inégalée observée l'année dernière en ce qui a trait aux permis de construction s'est poursuivie en 2003 au Canada.

Statistique Canada rapporte que les municipalités ont délivré pour 4,3 milliards de dollars en permis de construction en janvier. Ce total impressionnant éclipse le sommet mensuel précédent, de quatre milliards, enregistré en octobre 2002. Le niveau atteint en janvier dépasse de 12,3 % celui de décembre 2002.

La progression des intentions de construction de logements neufs, unifamiliaux et multifamiliaux explique ce nouveau sommet.

La valeur des permis de construction du secteur résidentiel a atteint un sommet mensuel de 2,8

milliards, en hausse de 14,4 % par rapport à décembre. Ce total est supérieur de 7,2 % au précédent sommet enregistré en avril 2002. Du côté non résidentiel, les municipalités ont délivré pour 1,5 milliard de dollars de permis, en hausse de 8,7 % par rapport à décembre et de 7,7 % par rapport au niveau mensuel moyen de 2002. Cette augmentation, la troisième en quatre mois, est attribuable au dynamisme du secteur commercial.

En 2002, les municipalités ont délivré pour 46 milliards de permis de construction, dépassant le sommet annuel précédent de 40 milliards affiché en 1989. La forte demande de logements neufs partout au pays explique cette année exceptionnelle.

Les analystes s'attendaient à une hausse de 1,1 % en janvier pour faire

suite au recul de 3,2 % en décembre. L'année 2002 a affiché une croissance de 16 % par rapport à 2001.

Le rapport mensuel de l'agence gouvernementale indique que la demande est actuellement beaucoup plus forte que ce que prévoyaient les analystes du marché. La construction résidentielle canadienne, qui fait l'envie des autres pays du G7, a appuyé sa croissance de janvier sur la faiblesse des taux hypothécaires, la croissance de l'emploi et l'augmentation du revenu des particuliers.

«La plus importante contribution à la hausse mensuelle (en dollars) dans le secteur résidentiel est venue de l'Ontario (+24,4 %), avec une valeur totale de 1,3 milliard», a dit l'agence. Le Québec, qui s'est accru de 45,6 %, occupe le deuxième rang avec une valeur totale de 593 millions.

23,3 milliards d'euros en 2002

Vivendi annonce une perte colossale

ASSOCIATED PRESS

Paris — À peine 24 heures après France Télécom, Vivendi Universal a annoncé hier une perte historique dépassant celle du géant des télécommunications: 23,3 milliards d'euros nets pour 2002 (environ 37 milliards de dollars), ce qui en fait désormais la plus importante jamais enregistrée par une entreprise française.

En 2001, Vivendi avait affiché

une perte de 13,6 milliards d'euros. «2002 a été une année extrêmement difficile pour Vivendi Universal, a reconnu son p.-d.g., Jean-René Fourtou, devant la presse. 2003 sera une année de transition et de progression économique et financière.»

Cette annonce est survenue au lendemain de celle de France Télécom qui avait annoncé mercredi un résultat négatif de 20,7 milliards d'euros — déjà qualifié de perte historique pour une société française.

M. Fourtou a confirmé par ailleurs qu'afin d'éponger ses dettes, Vivendi Universal envisageait de céder ses activités de divertissement — au premier rang desquelles se trouvent le groupe Universal Music et les studios de cinéma Universal. Il a précisé avoir été «approché par plusieurs partenaires potentiels» mais a ajouté qu'une éventuelle transaction ne serait rendue publique qu'après qu'elle aurait été conclue.

EN BREF

Air Canada haussera son supplément

(PC) — Air Canada haussera dès mardi son supplément carburant de 10 \$ pour tenir compte des coûts de plus en plus élevés de l'énergie. Pour un voyage aller-retour, les frais additionnels passeront de 30 \$ à 50 \$ par billet. Les allers simples de moins 480 kilomètres ne seront pas touchés.

«Nous sommes évidemment conscients des conséquences négatives qu'ont les frais et suppléments sur les vols de moyen courrier», a précisé la porte-parole d'Air Canada, Renée Smith-Valade. Air Canada soutient que la hausse annoncée n'est que temporaire et dépend de l'incertitude liée à une possible guerre en Irak et à la crise politique au Venezuela. «C'est malheureux, mais nous n'avons pas le choix. Les consommateurs peuvent comprendre les conséquences qu'a le prix élevé du carburant», a souligné Mme Smith-Valade. Environ 45 % des achats de carburant du transport aérien pour le trimestre sont garantis par un programme de couverture. Malgré tout, chaque hausse de 1 \$US du prix du baril de pétrole fait augmenter ses coûts de 30 millions.

Hausse des commandes de biens durables

(Reuters) — Les commandes de biens durables ont augmenté de 2,1 % en janvier aux États-Unis, enregistrant leur plus forte progression depuis l'été dernier, grâce notamment à la nette hausse d'activité du secteur automobile, a annoncé hier le département du Commerce. Les économistes tablaient en moyenne sur une progression de 1,8 %. Le chiffre de décembre a été révisé à +0,3 %. La hausse de janvier, qui a porté les commandes à 327,11 milliards de dollars, est la plus importante depuis l'augmenta-

tion de 4,4 % des commandes enregistrée en juillet dernier. Les stocks de produits manufacturés sont restés inchangés après une progression de 0,6 % en décembre. Les stocks représentaient en janvier 1,31 fois la valeur des livraisons, contre 1,34 fois en décembre.

La Baie d'Hudson voit son bénéfice augmenter

(PC) — La Compagnie de La Baie d'Hudson rapporte une augmentation de 59 % de son bénéfice malgré une diminution des revenus de ses magasins La Baie et Zellers. Les revenus pour le trimestre terminé le 31 janvier ont diminué à 2,45 milliards, contre 2,47 milliards pour la même période de l'an dernier. Le bénéfice net s'éleva à 105,1 millions, ou 1,47 \$ l'action, contre 66,3 millions, ou 88 ¢ l'action, l'an dernier. Selon la compagnie, la gestion serrée s'est traduite par une amélioration marquée du rendement financier au quatrième trimestre. Pour l'ensemble de l'année 2002 terminée le 31 janvier, les revenus ont été de 7,38 milliards, contre 7,45 milliards en 2001. Le bénéfice net pour l'année a été de 111,5 millions, ou 1,40 \$ l'action, un gain de 53 % sur les 72,8 millions, ou 85 ¢ l'action, il y a un an.

La BCE baisse ses taux d'intérêt

(AP) — Face à la menace d'une guerre en Irak qui pèse sur l'économie, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé hier ses taux d'intérêt pour la première fois en trois mois, avec une diminution d'un quart de point qui s'avère toutefois moindre que ce qu'attendaient les marchés. Le principal taux de refinancement passe ainsi de 2,75 %, son niveau depuis la dernière baisse du 5 décembre dernier, à 2,5 %.

Une transaction à des fins de placement

Rogers achète trois millions d'actions de Cogeco Câble

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Absente de la câblodistribution au Québec, Rogers Communications a annoncé hier avoir augmenté sa participation dans Cogeco Câble. Mais elle a pris soin de souligner, à larges traits, que les nouvelles actions n'avaient été achetées qu'à des fins de placement.

«Rogers Communications n'a aucunement l'intention de posséder, de contrôler ou de gérer d'autres actions de Cogeco Câble», a ajouté le géant ontarien des télécommunications. Rogers a acheté d'un investisseur privé trois millions d'actions subalternes de Cogeco Câble, en échange de 2,7 millions de ses actions. Au terme de cette transaction, Rogers retiendra 7,3 millions d'actions subalternes, soit 30 % des actions de cette catégorie, et près de 18 % de toutes les catégories d'actions ordinaires, contre 11 % auparavant.

Malgré cette déclaration de non agression, les actions de Cogeco Câble et de sa société mère, Cogeco, ont bondi de 10 % à la Bourse de Toronto hier, pour clôturer à 11 \$ et à 11,90 \$ respectivement. La hausse a atteint les 17 % en cours de séance.

Chez Cogeco, l'actionnaire de contrôle, la famille Audet, a réitéré hier qu'elle n'était pas vendeur. Elle a également rappelé qu'elle n'était pas vulnérable à une offre publique d'achat hostile. La famille Audet retient 17 % des actions comportant chacune 20 droits de vote, ce qui lui confère 72 % des droits de vote de Cogeco. Cette dernière retient, à son tour, 39 % des actions comportant chacune 10 droits de vote, ce qui lui apporte 87 % des droits de vote de Cogeco Câble.

N'empêche. Certains analystes croient malgré tout

qu'une fusion des deux câblodistributeurs n'est pas à exclure. «Cogeco n'est pas qu'un rival, a souligné Lawrence Surtees, spécialiste des télécommunications chez IDC Canada. Plusieurs de ses territoires de service sont situés en bordure de ceux de Rogers.» Cogeco dessert principalement des petits marchés dans le sud du Québec et de l'Ontario, alors que Rogers est présent dans les grandes villes des environs de Toronto.

Mais le moment n'est peut-être pas propice à une transaction. Les deux entreprises consacrent en effet beaucoup d'énergie à retenir leur clientèle tentée par les services de télévision par satellite de Bell ExpressVu. Le rachat de Cogeco accaparerait probablement des ressources nécessaires à la commercialisation de nouveaux produits tels que la télévision numérique ou interactive.

Il y a deux ans, Rogers avait tenté une percée au Québec en offrant d'acheter Vidéotron à la famille Chagnon. L'intervention de la Caisse de dépôt avait fait échouer la transaction et le câblodistributeur s'est retrouvé incorporé à l'empire Quebecor.

Rogers venait d'effectuer un important échange d'actif avec Shaw Communications. Rogers faisait alors l'acquisition du réseau de Shaw dans le sud de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick, et lui cédait ses abonnés de Vancouver. Rogers laissait, ainsi, l'Ouest à Shaw pour se concentrer dans l'Est canadien, un réseau ayant le Québec pour grand absent depuis l'échec de l'acquisition de Vidéotron. Dans le cadre de cet échange d'actif, Rogers a obtenu la participation de Shaw dans Cogeco, soit 9,1 % de Cogeco et 9,6 % de Cogeco Câble, pour un total de 4,5 millions d'actions payées 44 \$ l'action.

Avec la Presse canadienne

AVIS DE RACHAT

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS
Obligations 5,75 % à fonds d'amortissement
échéant le 15 avril 2005

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément aux dispositions de la convention de fiducie initiale datée du 15 avril 1965 entre La Régie de la Place des Arts, maintenant connue sous le nom de Société de la Place des Arts, (la «Régie») et Trust Général du Canada, maintenant connue sous le nom de Trust Banque Nationale Inc., à titre de fiduciaire (Fondé de pouvoir), la Régie rachètera le 15 avril 2003 (la «date de rachat»), pour les fins du fonds d'amortissement, un montant total en principal de 1 063 000,00 \$ d'obligations ci-haut mentionnées, au prix de 100 % de leur montant en principal racheté.

Les certificats d'obligations à coupons en coupures de 1 000 \$ et entièrement nominatives à être rachetés en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros sont les suivants:

Obligations à coupons de 1 000 \$ portant le préfixe M-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
1 849	1 000	1 850	1 000	1 941	1 000
1 942	1 000	1 946	1 000	1 952	1 000
2 018	1 000	2 024	1 000	2 906	1 000
2 921	1 000	2 922	1 000	2 934	1 000
3 020	1 000	4 523	1 000	4 525	1 000
4 546	1 000	4 564	1 000	4 567	1 000
4 570	1 000	4 992	1 000	5 004	1 000
5 008	1 000	5 072	1 000	5 080	1 000
7 037	1 000	7 478	1 000	7 479	1 000
8 792	1 000	8 814	1 000	10 079	1 000
10 080	1 000	10 101	1 000	10 133	1 000
10 137	1 000	10 927	1 000	10 956	1 000
10 968	1 000	10 971	1 000		

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe FR-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
608	15 000	631	10 000	641	10 000
642	15 000	643	5 000	644	10 000
645	5 000	668	100 000	669	35 000
670	35 000	671	5 000	672	5 000
673	10 000	674	35 000	675	10 000
676	10 000	677	155 000	678	170 000
679	140 000	680	120 000	681	5 000
682	10 000	683	5 000	684	5 000
686	5 000	687	10 000	688	5 000
689	20 000	690	15 000	691	5 000
692	5 000	693	15 000	694	5 000
696	15 000				

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 avril 2003, en monnaie légale du Canada, sur présentation et remise de celles-ci, accompagnées d'une copie du présent avis et de tous les coupons d'intérêts échéant après le 15 avril 2003, s'il y a lieu, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle le porteur fait normalement affaire au Canada qui, en retour, obtiendra paiement de Banque Nationale du Canada (la banque agissant à titre d'agent payeur). Si vous avez quelque difficulté à obtenir le paiement, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Gagnon, Directrice de comptes au Trust Banque Nationale Inc., au numéro (514) 871-7475 ou sans frais, au 1 800 341-1419. L'intérêt dû le 15 avril 2003 sera payé de la manière habituelle.

Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Régie émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 avril 2003, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations, présentement appelées pour rachat, cessera de courir.

DATÉ à Montréal, ce 24^{ème} jour de février 2003.

Par: TRUST BANQUE NATIONALE INC., fiduciaire


La Capitale
assurances MFQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Veillez prendre avis que La Capitale assurances MFQ inc. tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 7 avril 2003, à 11 h, au siège social de la compagnie, 625, Saint-Amable, à Québec.

Donné à Québec, le 7 mars 2003.

LE SECRÉTAIRE,
Robert Giroux


Mutuelle des Fonctionnaires du Québec
corporation de gestion

AVIS AUX MEMBRES

Veillez prendre avis :
1- Que conformément à son règlement, la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec, corporation de gestion, tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres le lundi 7 avril 2003, à Québec, à l'hôtel Loews Le Concorde, 1225, Place Montcalm, Québec, à 17 heures.

2- Qu'à cette assemblée, il y aura élection d'administrateurs aux postes 4, 6 et 12; ainsi qu'aux sièges 4 et 6 de La Capitale assurances MFQ inc., en vertu de la Loi concernant Mutuelle des Fonctionnaires du Québec (L.Q. 1991, c.103).
La candidature d'un membre éligible doit être présentée au moyen d'un bulletin de présentation disponible auprès du Secrétaire. Ce bulletin dûment rempli doit être retourné au siège social, avant 16 h, le 14 mars 2003. Donné à Québec, le 7 mars 2003.

LE SECRÉTAIRE,
Robert Giroux
Siège social
625, Saint-Amable
Québec (Québec)
TÉL.: 418-644-4279

É D I T O R I A L

Un budget rigoureux, svp!

La vice-première ministre et ministre des Finances, Pauline Marois, est placée devant un choix difficile à quelques jours de la présentation de son budget, mardi. C'est un secret de Polichinelle que ce budget sera le dernier geste significatif du gouvernement Landry avant la campagne électorale. La tentation est forte pour en faire un outil politique destiné à plaire au plus grand nombre possible de groupes de pression. Mais agir ainsi se retournerait inévitablement contre lui. La seule attitude acceptable sera celle de la rigueur.

Avec l'accroissement des transferts fédéraux en santé et une performance de l'économie plus que deux fois supérieure aux prévisions (3,8% au lieu de 1,7% en 2002), le gouvernement du Parti québécois profite actuellement d'une embellie qui pourrait n'être que temporaire. Les revenus de l'État sont certainement suffisants pour faire face aux dépenses de l'année en cours, voire de l'an prochain, et cela mérite d'être souligné puisqu'il y a quelques mois à peine, plusieurs experts

évoquaient le spectre du déficit budgétaire dans la foulée de la récession américaine. Le gouvernement Landry est donc chanceux d'entreprendre une campagne électorale sans devoir annoncer une nouvelle vague de compressions des dépenses. Mais pendant combien de temps le Québec sera-t-il ainsi épargné?

Avec la hausse du dollar canadien, qui a franchi la barre de 0,68 \$US, et celle des taux d'intérêt, qui pourrait se répéter au cours des prochains mois, les deux sources de croissance les plus importantes de l'économie, exportations et consommation intérieure, seront affectées. Dans ce cas, les entreprises seront placées devant l'obligation de procéder à des mises à pied et les gouvernements devront réduire leur élan dépensier. Les 3000 mises à pied qui viennent d'être annoncées chez Bombardier et la situation difficile à laquelle fait face l'un des plus importants employeurs du Québec, Air Canada, pourraient n'être que les signes avant-coureurs d'un phénomène que nous connaissons bien mais que nous avons toujours tendance à oublier quand tout va pour le mieux.

Le budget que doit présenter Mme Marois ne peut pas faire abstraction de cette conjoncture incertaine. De jour en jour, les pressions se font toujours plus fortes sur le gouvernement pour l'inciter à ressortir la planche à billets. L'explosion des coûts du système de santé y est pour quelque chose, mais plus le temps passe, plus le nombre de ceux qui se disent victimes du «système» et qui exigent l'intervention de l'État augmente.

Or, contrairement à d'autres, la société québécoise n'a pas tiré toutes les leçons qui s'imposaient de l'épisode pourtant douloureux qu'elle a traversé au cours de la décennie précédente. Son gouvernement y est pour quelque chose. Aujourd'hui plus que jamais, les Québécois sont dépendants de leur État. Après quelques années de rigueur qui ont permis d'améliorer la compétitivité de la province sur les marchés mondiaux, le risque est grand que nous retombions pesamment dans nos ornières, sillons creusés dans les normes et les impôts, dans les programmes mur à mur et l'omniprésence d'organismes, de régies, d'instituts, de conseils et autres comités d'experts. Mais le plus dangereux, c'est que le gouvernement, fort de son pouvoir législatif et de sa propre situation financière avantageuse, se mette en tête d'impliquer les autres acteurs de la société civile, les entreprises surtout, dans la réalisation de ses promesses électorales, jusqu'à leur faire porter la majeure partie des coûts. Ceci risque de se produire si on donne suite au projet de semaine de quatre jours pour tous les parents, hommes et femmes d'un même couple, dont les enfants ont moins de 12 ans. Un projet dont le gouvernement devrait s'engager dès maintenant à assumer les coûts s'il le juge si intéressant pour relever le taux de fécondité de la nation, ce dont on peut sérieusement douter. Sans quoi ce sont les entreprises qui engagent le plus de jeunes qui paieront la note, les PME surtout, ou, pire, on assistera à une flambée sans précédent de cas de discrimination à l'embauche en raison de l'âge ou du sexe.

La période de calme qui a cours sur le front économique devrait être l'occasion de se prémunir contre les risques du lendemain en dégagant une marge de manœuvre suffisante pour faire face aux coups durs. Mardi, Mme Marois devra donc viser avant tout la rigueur et la retenue.

Du même souffle, elle devra nous annoncer que son gouvernement entend réviser en profondeur le bien-fondé et l'efficacité des programmes et des organismes existants. Au lieu de continuer à financer des entreprises qui n'en ont pas besoin et des instituts qui n'existent que pour leurs employés, il faut relancer le programme de contrôle des dépenses et viser une plus grande compétitivité fiscale. C'est là une condition essentielle pour attirer et maintenir au Québec les entreprises créatrices d'emploi et la main-d'œuvre spécialisée, indispensables à toute société de haut savoir.

ROBERT LEROUX

Professeur adjoint au département de sociologie de l'Université d'Ottawa

À la lecture du texte de Nathalie Dyke, «Comment inciter les femmes à devenir des professeurs à l'université?», plutôt que de m'insurger, je n'ai pu m'empêcher de sourire. Car non seulement il évoque un lyrisme juvénile qui fait parfois songer à une dissertation de cégepien, il repose surtout sur un sophisme douteux où les clichés se succèdent les uns aux autres: les femmes qui concilient carrière intellectuelle et vie de famille doivent donner «150% d'elles-mêmes»; «l'université fonctionne désormais sous le règne de la performance»; en conséquence, la culture organisationnelle de l'université peut être «une véritable broyeuse et rendre malades certains professeurs», etc. Dans ce contexte, largement dominé par la compétition, les femmes hésitent pour diverses raisons à s'engager dans des études doctorales. Résultat: elles sont moins nombreuses à occuper des postes de professeur d'université. En fait, elles ne représentent que 30% du corps professoral de nos universités. Que faire devant cette supposée injustice?

Niveler par le bas

Le refrain qu'entame Nathalie Dyke nous est bien connu. Tout au long de son texte, les femmes sont présentées comme de superbes victimes — victimes d'une université oppressante, victimes d'un monde compétitif, victimes aussi de leur sens inné de la famille: les femmes, écrit-elle, «continuent d'être plus présentes auprès de leurs enfants et de leurs parents vieillissants, y compris, dans certaines familles, auprès de leurs beaux-parents». L'argument est tout autant fallacieux que loufoque. On a souvent évoqué le fait que les femmes s'oc-

cupaient davantage des enfants, ce qui est généralement vrai, mais c'est la première fois, à ma connaissance, que les obligations domestiques des femmes s'élagissent aux parents... et même aux beaux-parents! (de fait, puisque plusieurs femmes renoncent à la vie affective pour avoir une carrière universitaire, comment font-elles, du même coup, pour avoir des beaux-parents?)

Cet altruisme, vraisemblablement plus marqué chez le sexe féminin, est une raison suffisante, parmi d'autres, pour que les exigences s'agissant des femmes ne soient pas les mêmes que pour les hommes. En effet, «pour plusieurs femmes, le rapport à la création intellectuelle sort du cadre dominant de la recherche scientifique pure et dure, et, contrairement à d'autres, elles valorisent davantage l'enseignement que la quantité de publications à leur feuille de route».

Sur cette base, Nathalie Dyke propose donc de redéfinir l'université. Pourtant, il faudrait peut-être lui rappeler que ceux (et celles) qui ne peuvent supporter la pression de l'université et de la recherche ont tout le loisir de se cantonner dans une carrière d'enseignant au cégep ou au secondaire. Pourquoi, et au nom de quel principe, devrait-il y avoir deux ou plusieurs types d'universitaires?

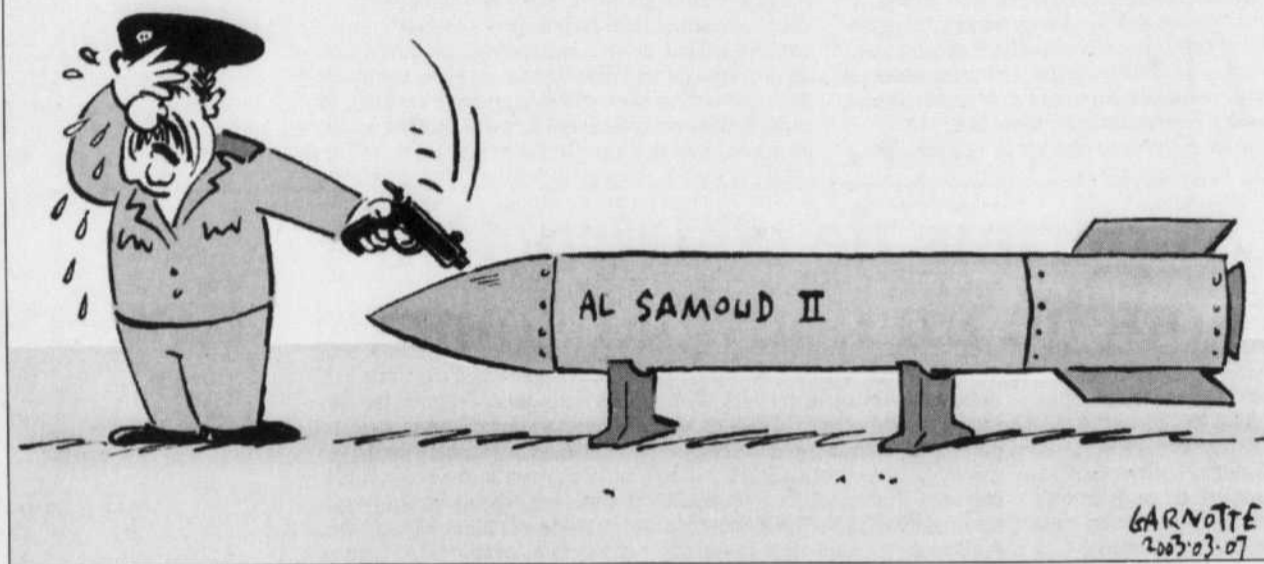
Afin de permettre aux femmes d'embrasser la carrière universitaire plus facilement, Nathalie Dyke envisage des solutions navrantes qui attaquent le cœur même du projet universitaire: offrir un véritable soutien financier aux femmes qui ne les endettera pas jusqu'à 40 ans, «réduire la durée et les exigences des études doctorales [sic], garantir un meilleur encadrement et offrir des perspectives d'emploi». Il est difficile d'imaginer un système d'aide financière qui viendrait en aide seulement aux femmes. Cette mesure serait tellement discriminatoire et tellement difficile à appliquer que je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus. Quant à la réduction de la durée et des exigences des études docto-

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

« ON ACHÈVE BIEN LES CHAMEAUX »



LETTRES

Guy Laforest: de pédagogue à démagogue

Avec ses déclarations publiques incendiaires, Guy Laforest donne un triste exemple de ce que peut être la contribution des intellectuels aux délibérations politiques.

En assimilant le duo Landry-Marois à cette période de l'histoire du Québec dite de la Grande Noirceur, nous aurions pu croire que le président de l'ADQ, pourtant professeur de science politique, faisait simplement preuve d'un manque flagrant de perspective historique en banalisant de manière regrettable le régime duplessiste. Mais en affirmant également que nos dirigeants politiques ont instauré un «régime de terreur» au Québec, Guy Laforest ne laisse plus de doute: il s'est adonné insidieusement à un procédé démagogique indigne d'un intellectuel! Un tel manque de mesure de la part d'une personne aspirant à la fonction de député (et de ministre de l'Éducation d'un gouvernement adéquiste?) inquiète. De la part d'un intellectuel, cela fait frémir! Si même les intellectuels sont incapables, dans le feu de l'action, de contenir leurs émotions — qu'elles soient suscitées par une guerre ou par la quête du pouvoir politique —, qui posera les jalons d'un débat public éclairé? Calomnier l'«ennemi» politique afin de jouir de l'ovation d'une foule partisane frétilleante, comme l'a fait Guy Laforest, ne justifie pas qu'on laisse ses facultés intellectuelles au vestiaire.

Dans le cadre d'un texte publié dans *Le Devoir* le 30 septembre 1998, le professeur Laforest énonçait de nobles principes qui l'animait: «J'estime enfin que dans mon domaine, on a le devoir de contribuer aux débats de la cité. Il y a des valeurs à promouvoir dans la sphère publique. Par exemple, j'ai soutenu celles du pluralisme, de la lucidité critique et du respect de l'adversaire...» Il semble, et c'est très dommage, que ses valeurs en aient pris pour leur rhume depuis que le professeur est entré dans le «vent du changement» adéquiste!

Il est regrettable, en ces temps où les citoyens descendent dans la rue pour dénoncer les vat-

en-guerre, que des intellectuels engagés contribuent à attiser la violence, fût-elle seulement verbale. Souhaitons seulement que leurs «adversaires» sauront éviter ce piège et faire honneur au modèle québécois de démocratie en poursuivant sur la voie de la délibération pacifique.

Brigitte Gemme
Patrice Savignac Dufour
Montréal, le 5 mars 2003

Une agressivité politique inquiétante

Il y a quelques heures, le député adéquiste du Saguenay, François Corriveau, a déclaré: «On ne se laissera pas écœurer!» Ouf... Imaginez: la date des élections n'est pas encore annoncée et la campagne électorale officielle n'a pas encore commencé. Ça augure bien! Pouvez-vous songer au niveau d'agressivité, de vulgarité et de bassesse qu'on va atteindre pendant la campagne, si on se fie aux déclarations de matamores entendues au cours de la dernière semaine! Ceci dit, on peut aussi penser à d'autres excès. Les dents sont longues et les couteaux vont voler très bas...

Je dois me faire vieux et croulant avec mes 52 ans. Mais cette rhétorique m'inquiète vraiment. Je sens qu'on atteint, en cette ère de néolibéralisme à tout prix, un débordement langagier assez incroyable. Ces paroles d'un député qui semble respectable avec sa petite famille ne sont pas acceptables. Autrefois, on disait: «On tourne sept fois la langue dans sa bouche avant de parler».

Aujourd'hui, «tasse-toi mon oncle!», on force grossièrement dans le tas. Et peu importe les termes employés, c'est le résultat qui compte! Au fond, je m'ennuie des Robert Bourassa, Claude Ryan, Pierre Bourgault et Camille Laurin. Eux avaient la connaissance ainsi que le respect de la langue française, de même que celui de leurs auditeurs! Messieurs de l'ADQ, vite, un cours de bonnes manières, aussi appelées la bienséance, et inscrivez-vous au cégep au cours de base, le français 101!

Jean Leclerc
Québec, le 3 mars 2003

Traitement de faveur médiatique aux candidats médecins

Depuis quelques semaines, certains médias, dont *Le Devoir*, ont tendance à souligner systématiquement le statut professionnel des candidats à la députation québécoise qui ont la particularité d'être médecins. Par exemple, on nous sert à profusion du Dr Joëlle Lessop, candidate de l'ADQ (en gros titre, page A 10 du *Devoir* du 21 février) et du Dr Amir Khadir, candidat de l'UFP (page A 2 du *Devoir* du 24 février). Cette pratique journalistique est contestable. Nous ne nions pas la pertinence d'identifier, par exemple, le Dr Yves Dugré au moyen de ce titre lorsqu'il prend la parole au nom des médecins membres de sa fédération professionnelle. Mais pourquoi certains médias ont-ils recours au titre de docteur — ce titre dont on ne peut ignorer la puissance symbolique — pour désigner des personnes qui ont l'ambition de se faire élire afin de représenter un ensemble de citoyens, et ce, non pas à titre de médecins, du moins nous l'espérons?

Il est d'ailleurs intéressant de constater que les médias nationaux n'utilisent pas le titre de maître lorsqu'ils font référence à des politiciens, par ailleurs avocats, et c'est tant mieux. Jamais nous n'avons lu ou entendu Me Jean-Marc Fournier en référence au critique libéral en matière de santé. Même Serge Ménard, lorsqu'il était ministre de la Justice, était, selon nos recherches dans la base de données de l'actualité québécoise, très rarement désigné par le titre «maître» alors qu'il était pourtant connu comme avocat avant même son entrée en politique active. Alors, pourquoi cet apparent traitement de faveur pour les médecins? Nous pourrions croire que les médias jouent le jeu des attachés de presse et autres *spin doctors* des partis politiques affairés à récupérer le capital symbolique lié à la profession de leurs candidats.

Patrice Savignac Dufour
Montréal, le 2 mars 2003

LIBRE OPINION

Les femmes et la carrière universitaire: deux poids, deux mesures?

voir» féministe. En sociologie, et dans d'autres disciplines gangrenées par le féminisme radical, le postmodernisme et le relativisme, certaines femmes pratiquent un terrorisme intellectuel qui rend plusieurs hommes hésitants à appliquer des règles fondées principalement sur le mérite et l'excellence.

Je m'abstiendrai ici de relever les cas d'horreur dont j'ai été témoin depuis le début de ma jeune carrière, mais il me semble pour le moins paradoxal que Nathalie Dyke se plaigne des perspectives d'emploi des femmes à l'université quand on sait que celles-ci jouissent déjà d'une situation relativement enviable. On pourrait prendre pour exemple, parmi d'autres, le cas des instituts d'études des femmes que l'on trouve dans à peu près chaque université du pays, qui visent essentiellement, outre la promotion d'objectifs idéologiques précis, à assurer et à réserver des postes de professeur et des chaires à des femmes. Et je ne parle pas ici de certaines bourses et subventions réservées exclusivement à la promotion de projets féministes.

Qu'on me comprenne bien. Je ne prétends absolument pas que les femmes sont moins habilitées que les hommes à remplir des fonctions de professeur d'université — dans des disciplines scientifiques qui se portent bien, comme la psychologie et la science économique, elles jouent déjà un rôle actif et très important —, je dis seulement, et tout simplement, que les femmes doivent être évaluées selon les mêmes critères que les hommes, qu'elles doivent somme toute jouer le jeu de la compétition et de la coopération, qui est une caractéristique fondamentale du progrès du savoir. «Peut-être aurait-il lieu de revoir les exigences requises pour être professeur d'université?», demande Nathalie Dyke. La question mérite en effet d'être posée. Mais je crois cependant que les exigences devraient être revues à la hausse, non à la baisse.

IDÉES

L'ONU, une structure mondiale pour la paix et la sécurité

L'usage illégal, unilatéral et préventif de la force ne peut se substituer au droit sans plonger l'humanité dans une insécurité durable

JEAN-LOUIS ROY

Président de Droits et Démocratie

Les crises diplomatiques et l'incroyable rhétorique des dernières semaines, les menaces de mise à l'écart des Nations unies, les milliers de pétitions de solidarité avec le peuple irakien et l'indignation exprimée par des millions de personnes à l'idée d'une guerre «préventive» unilatérale ont fait ressortir l'importance du multilatéralisme ainsi que la nécessité absolue de renforcer les structures internationales vouées au maintien de la paix et de la sécurité. La consolidation des Nations unies, le renforcement de ses mécanismes de surveillance, d'inspection et de signalisation ainsi que le soutien à la Cour pénale internationale constituent les trois piliers de cette politique.

La crise actuelle a prouvé sans le moindre doute la place centrale des Nations unies dans l'analyse, la négociation et la décision en ce qui concerne la paix et la sécurité. Ce système, qui rassemble toutes les nations du monde, fonctionne. L'idée de sa mise entre parenthèses constitue une véritable régression et aurait des conséquences inimaginables. Cette idée doit être combattue pour ce qu'elle est: une attaque contre les normes, les obligations et les institutions qui, réunies, assurent cohésion et cohérence à une humanité autrement éclatée. Du monde entier devrait se lever une coalition globale en appui aux Nations unies.

Pour l'instant, le débat sur l'Irak a lieu au sein des Nations unies, l'institution qui a pour mandat de protéger notre monde et les générations futures contre les affres de la guerre. La crise actuelle doit nous conduire à consolider les Nations unies et à accroître ses moyens d'intervention comme unique fiduciaire de la paix et de la sécurité de tous et pour tous.

Nous sommes en train de créer un précédent en ce qui concerne la façon de réagir aux menaces contre la sécurité et la paix en ces temps dits de mondialisation. D'où l'extrême importance de fonder nos procédures et nos choix sur le droit international, y compris le droit humanitaire et les droits de la personne. Ce droit et ces droits ont été établis au sein des Nations unies depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour protéger l'humanité contre la terreur et les conflits et afin de donner leur chance à la médiation et au règlement pacifique des crises. L'usage illégal, unilatéral et préventif de la force ne peut se substituer au droit sans plonger l'humanité dans une insécurité durable et provoquer des désastres inouïs.

Dans ce contexte, la récente proposition du gouvernement du Canada au Conseil de sécurité constitue un développement significatif. Mais si l'idée d'établir un inventaire des tâches à accomplir apparaît utile, celle de fixer une date butoir doit être rejetée.

Notre engagement envers les Nations unies ne devra pas s'étioler une fois la présente crise résolue, si elle l'est. On devra alors procéder à une analyse rigoureuse de ses ressources et capacités en matière de sécurité et les hausser à la hauteur des exigences de la nouvelle réalité mondiale.

Nous devons réfléchir à notre capacité de prévenir les guerres. Dans le cas de l'Irak, la meilleure mesure préventive dont nous disposons est le programme d'inspection des armements des Nations unies. À cet égard, le gouvernement du Canada doit appuyer le renforcement de la mission d'inspection tel qu'envisagé par les gouvernements français et allemand.

Pour l'avenir, les mécanismes de prévention dont les Nations unies disposent devront revêtir un caractère plus permanent afin de ne pas toujours répondre aux crises de manière *ad hoc*. Il faudra en conséquence renforcer les mécanismes de surveillance, d'inspection et de signalisation des Nations unies afin de déterminer

les «points chauds» avant que ceux-ci ne dégèrent en crises ouvertes. De plus, le secrétaire général devrait préparer un rapport annuel sur l'état de la sécurité dans le monde — y compris un compte rendu du commerce des armes et des dépenses militaires ainsi qu'une évaluation de la capacité des Nations unies à remplir son mandat de maintien de la sécurité et de la paix.

La Cour pénale internationale

Les poursuites internationales au pénal constituent aujourd'hui le meilleur moyen d'intenter une action en justice contre les dictateurs et les criminels de guerre. Ces derniers risquent peu d'être touchés par des sanctions économiques et des campagnes de bombardement. Il est regrettable que l'administration américaine ait systématiquement miné l'élaboration d'un droit pénal international. Etant donné son opposition active à la Cour pénale internationale (CPI), elle ne peut préconiser l'emprisonnement de Saddam Hussein à La Haye dans la cellule adjacente à celle de Slobodan Milosevic.

Si, malheureusement, le recours à la CPI ne peut dans ce cas être envisagé, le Conseil de sécurité a le pouvoir de créer un tribunal spécial pour l'Irak, comme il l'a fait pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, l'attentat de Lockerbie et le Sierra Leone. Procéder à l'arrestation de Saddam Hussein et porter l'affaire devant un tribunal pénal international comporterait des difficultés considérables, mais on ne doit pas automatiquement rejeter cette option pour autant. Dans la mesure où les autorités internationales seraient contraintes d'employer la force, au moins celle-ci serait-elle proportionnelle au danger et mieux justifiée que les plans américains pour l'opération Choc et Terreur.

Si un dictateur est poursuivi devant un tribunal, des preuves sont examinées, des arguments sont pesés et une décision est rendue en vertu de la loi. Etant donné que le châtiment maximal pour une violation de la résolution 1441 correspond à une sentence de mort pour un demi-million d'Irakiens, le Canada doit exiger que chaque décision repose sur des faits et non sur des conjectures, de la propagande et des insinuations. Au début du XXI^e siècle, c'est le droit pénal international qui doit prévaloir comme expression du progrès et des besoins de l'humanité.

Il ne faut pas se leurrer: l'Irak est encerclé par une puissance militaire écrasante et l'administration américaine ne cache pas ses intentions. Si la phase initiale d'«Operation Shock and Awe» se déroule jusqu'à son point de dévastation maximale, de 2000 à 3000 bombes et missiles seront largués sur l'Irak dans les premières 48 heures, produisant une force explosive assez grande pour faire de Bagdad un Hiroshima non nucléaire. Les planificateurs des interventions d'urgence des Nations unies évaluent à un demi-million le nombre de morts et de blessés qui en résulteraient, sans compter les victimes des épidémies et des pandémies qui risquent de se produire. L'alimentation de trois millions de personnes sera précaire, 3,6 millions auront besoin d'abris temporaires, 900 000 Irakiens se réfugieront dans les pays voisins et deux autres millions à l'intérieur de leur propre pays.

À ce jour, et malgré une campagne massive et soutenue, aucune preuve n'a été établie en ce qui a trait à une menace globale, imminente et vérifiée qui puisse justifier tant de destruction, tant de victimes et la négation des droits humains d'un si grand nombre de gens.

Les récents événements ont montré à la fois la nécessité et la fragilité de la structure mondiale responsable du maintien de la sécurité et de la paix. Cette structure doit être renforcée pour répondre aux exigences de la réalité du monde tel qu'il est devenu, c'est-à-dire intégré et fragmenté, et afin de parfaire les règles du droit international et consolider le plein respect des droits humains. Cette consolidation est seule susceptible de protéger l'humanité contre la terreur, l'insécurité, l'incivilité et l'usage inconsidéré de la force qui menacent notre temps.

Du monde
entier devrait
se lever
une coalition
globale
en appui
aux Nations
unies



Un soldat irakien devant un portrait de Saddam Hussein. Procéder à l'arrestation de Saddam Hussein et porter l'affaire devant un tribunal pénal international comporterait des difficultés considérables, mais on ne doit pas automatiquement rejeter cette option pour autant. Si un dictateur est poursuivi devant un tribunal, des preuves sont examinées, des arguments sont pesés et une décision est rendue en vertu de la loi.

Confession d'un gauchiste

CLAUDE JASMIN

Écrivain

Quelle bêtise, quel masochisme, quelle folie ce regroupement politique de gauchistes antipéquistes! Combien étions-nous, combien sommes-nous — écrivains, journalistes, professeurs, intellectuels —, insatisfaits des actions péquistes, à nous taire? Nous fermions, nous fermions nos gueules. Retenue utile.

Nécessaire silence. Il n'y a qu'un parti bien organisé pour faire advenir une patrie. Un seul à défendre la «cause sacrée» de la nation québécoise. Nous attendions, nous attendons qu'elle se réalise.

Ensuite viendra le temps utile pour des querelles, des chicanes idéologiques. Elles viendront et ce sera normal.

Nuisance

Jeune, j'ai milité — d'abord pour le NPD (souvent par le truchement du Rhinocéros anti-Ottawa), puis pour le RIN, pour ceux de Parti pris, pour le socialisme; ensuite pour le MSA de René Lévesque. S'amenait enfin un vrai parti indépendantiste, bien organisé. Il n'y en a pas deux.

Combien de fois, je le confesse, je fus tenté de frapper, de gronder sévèrement? Pas par envie de semer la zizanie, parce que, parfois, des orientations péquistes me donnaient envie de hurler. Nous étions nombreux à nous taire. De sincères illuminés l'ouvrirent. S'amenait donc une bande d'impatients excités, et on a vu l'ennemi d'un Québec libre triompher aux urnes dans Mercier. Beau gâchis!

Bientôt, ce sera, il faut le craindre encore une fois,

le même néfaste résultat des indépendantistes-gauchistes écrivains. Jeu de cons facile. Pauvres idiots d'une gauche-la-farouche! Romantisme niais. Fort utile aux adversaires de notre patrie québécoise. Hérissement de pacotille. Faire ce vain jeu du critique bien lucide, des grands désappointés, c'est faire le jeu des fédéralistes. Les candides rêveurs de la girouette Mario-ADQ vous félicitent et les fédérés disciples chrétiens vous approuvent. Ils vous enverraient des fonds électoraux si c'était permis, misérables pressés. Engance extrêmement nuisible au seul important combat qu'il faut mener.

Sabotage

D'où vient cet aveuglement? Ce très flagrant manque de stratégie? Ces tactiques loufoques favorisent l'adversaire furé, désormais à deux têtes: Jean Charest et Mario Dumont. Par quel entêtement stupide ces gauchistes-indépendantistes poursuivent-ils ce sabotage électoral? Il n'y a pas d'autres mots. En des temps pas si lointains, on imaginerait la RCMP infiltrer ces dynamiteurs, les encourager — activement et clandestinement — en ce combat suicidaire pour la patrie.

Est-il trop tard pour les supplier d'attendre encore un peu? Au moins jusqu'en 2005? Ou un peu plus? Ohé, les nécessaires furieux! La souveraineté faite, je me joindrais volontiers aux valeureux surveillants du pouvoir; nous avons l'habitude des oppositions, vrai, et c'est la bonne place des intellos progressifs.

Je ne suis pas membre du Parti québécois, je ne possède aucune carte de parti. Le seul «parti» à défendre est celui d'une patrie pour la nation québécoise. Les candides suiveurs des Paul Cliche et compagnie sont-ils encore capables de réfléchir? Vont-ils se

réveiller? Se sortir d'une torpeur dangereuse? Prendre conscience au plus vite qu'ils feront l'odieux jeu de tous les «traîtres» à la patrie à faire naître et dont nous serons fort capables, tous les libéraux de diverses teintes, d'en corriger les actuelles et futures orientations «tout-au-marché» conservatrices?

Quel manque de confiance en notre avenir commun! Quelle est cette sordide vitesse de coupe-jarrets de «la» cause? Pourquoi, zélotes «clichés», vouloir ainsi «court-circuiter» les nombreux militants d'un Québec libre? Ce «pétage de plombs», cette sordide urgence — empressément d'un gauchisme nuisible — ne fera que retarder l'avènement du pays québécois. Pourtant souhaité par eux comme par nous tous qui sommes confiants, capables d'attendre.

Après la seule victoire qui importe, nous guetterons et combattrons les déviances, surveillerons les dérives, contrecarrons les conservateurs... puisque, bien entendu, il y en a partout, dans les troupes de Bernard Landry comme — davantage, ne l'oublions jamais — dans tous les autres partis.

Masochisme?

Oui, je confesse — et ce, depuis la première victoire de 1976 — mes silences, mes retenues — mon épée me démangeait comme celle de Cyrano. Je vante la patience de tant d'autres esprits critiques, je loue la saine retenue de tous ceux qui, comme moi, attendent d'abord la concrétisation d'un pays bien à nous. L'horrible jeu que mènent ces impatientes pathologiques — et, répétons-le, masochistes — est de se faulxer (ou de diluer le vote indépendantiste) entre acharnés adversaires et vaillants défenseurs patriotes. C'est un effroyable leurre. De l'autodynamitage.

Espérons qu'il n'est pas trop tard pour les voir se

ressaisir et abandonner les errements fatidiques. Les élections québécoises — qui s'annoncent pour bientôt — sont un moment important, capital. Les têtes de linotte ultragauchistes peuvent interrompre stupidement un cheminement crucial et qui se fait, bien entendu, dans l'inévitable tiraillement des tendances.

Personne ne peut nier qu'il y aura, face au seul parti indépendantiste, les forces d'un jeune courant bourgeois égotiste (l'ADQ) et les vieilles forces du parti féroce antipatriotes (le Parti libéral).

À vouloir installer la (stratégiquement stupide) querelle, la (complètement stérile) chicane des «gauchistes purs» et des «gauchistes lents» — tous indépendantistes —, ce sera le tir dans le pied. Une bêtise incommensurablement déplorable. Et, plus grave, la mort — pour longtemps? — des aspirations fondamentales de notre nation.

J'implore donc nos progressistes de ne pas nuire. S'ils s'entêtent en cet affrontement délétère — objectivement: contre la «cause sacrée» —, je prie les gauchistes lucides de ne pas se laisser abuser, de ne pas les rallier. De les fuir. Insistons: ils favoriseront — par leur conne étourderie de diviseurs du vote indépendantiste — la victoire des libéraux, rongeurs à tous les râteliers, ou de l'ADQ, l'aplatie en Torontois. Nos valables luttes — anciennes et actuelles — pour davantage de compassion humaine seront gravement retardées (Charest), voire catastrophiquement interrompues (Dumont, l'allié bourquien).

Réfléchissons bien, camarades progressistes, à quoi bon cette bataille fratricide? Répondez en vos âmes et conscience: à qui va-t-elle profiter?

Écrivains, intellectuels, artistes, professeurs, amis gauchistes du Québec, la réponse — claire — serait pire que néfaste.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (sigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclon et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: Marie-Ève Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lisa Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

quement la voie à la guerre permettrait de sauver la face des deux camps, dont les positions se sont durcies à l'approche, aujourd'hui, de la réunion ministérielle du Conseil de sécurité, notent des diplomates.

Selon l'un d'entre eux, britannique, un projet amendé donnerait à Saddam Hussein une «dernière chance» en lui fixant un «ultimatum» «très court», assorti d'une liste de «tâches précises» permettant d'évaluer si Bagdad «coopère vraiment» avec l'ONU.

Jusqu'à présent, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne ne disposent pas d'une majorité de neuf voix pour faire adopter leur texte initial. En outre, la France, la Russie et la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité, pourraient faire usage de leur droit de veto contre la résolution.

Pour Hans Blix, directeur de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspections de l'ONU (CO-COVINU), l'Irak a «coopéré de manière active le mois dernier». Pour Colin Powell, au contraire, Saddam Hussein poursuit sa stratégie de «défi et de tromperie».

En Turquie, des dizaines de camions militaires américains ont pris la route vers l'est du pays, en direction de la frontière irakienne, alors que les avions américains et britanniques survolent désormais 24 heures sur 24 la zone d'exclusion aérienne imposée par Washington et Londres dans le sud de l'Irak.

Selon le commandement central américain, des avions ont bombardé hier deux sites de défense anti-aérienne irakiens en riposte à des tirs hostiles. Trois irakiens ont été tués dans un raid aérien américano-britannique dans le sud-ouest de l'Irak, a pour sa part affirmé un porte-parole militaire irakien.

Le Pentagone a déployé au total 230 000 militaires américains aux portes de l'Irak, prêts à entrer en guerre, et en a mobilisé 60 000 autres.

À Bagdad, le président irakien Saddam Hussein a qualifié de «stupidité absolue» une attaque contre l'Irak, assurant que son armée combattrait même avec «des fusils et des grenades». Six missiles prohibés al-Samoud 2 ont été détruits sous supervision de l'ONU, portant à 34 le nombre de ces engins mis hors service depuis le 1^{er} mars.

À Bagdad également, plus de 150 ressortissants russes devaient quitter la ville hier soir sur instruction de leur gouvernement et seront suivis par 450 autres dans les prochains jours.

Dans la bataille diplomatique qui fait rage entre les membres de l'ONU, plusieurs États non membres du Conseil de sécurité ont à nouveau pris position.

Un veto de la France contre une deuxième résolution anglo-américaine sur l'Irak «ferait exploser les Nations unies», a estimé le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Jaap de Hoop Scheffer, cité par l'agence de presse ANP.

Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a jugé «non nécessaire mais souhaitable» une nouvelle résolution de l'ONU sur l'Irak lors d'un sommet en Allemagne avec le chancelier allemand Gerhard Schröder. Ce dernier, membre non permanent du Conseil de sécurité, a réaffirmé l'opposition de son pays à un texte «non nécessaire pour l'instant».

Objet de multiples pressions des deux camps, le président pakistanais Pervez Musharraf a avoué qu'il préférerait que son pays ne soit pas actuellement membre du Conseil de sécurité. «Ce n'était pas vraiment le moment d'être membre du Conseil de sécurité et dans une position si difficile», a-t-il dit à la chaîne de télévision américaine ABC.

Le Pentagone a établi un plan pour éteindre les puits de pétrole irakiens si Saddam Hussein répète ce qu'il a fait au Koweït en 1991, a indiqué le département de la Défense américain dans un communiqué hier.

Le président irakien Saddam Hussein s'y prépare, affirme le Pentagone, citant des renseignements récents faisant état de la livraison à l'Irak de 24 wagons d'explosif au pentolite.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

grandes institutions horticoles ont fait pression pour pouvoir conserver le droit d'utiliser ces produits ailleurs que sur les surfaces gazonnées parce que les risques d'exposition seraient moindres.

Quant aux nouvelles règles, dévoilées par le ministre de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, elles ont été applaudies chaudement par la Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP), un groupe écologiste bien garni en scientifiques de renom, qui milite depuis des années en faveur d'une interdiction d'usage des pesticides en milieu urbain.

Pour la présidente du CAP, Edith Smeesters, «tous les regards des écologistes de l'Amérique sont tournés depuis aujourd'hui sur le Québec, dont le code devient la référence. On lève notre chapeau au ministre Boisclair pour le courage qu'il a eu de faire aboutir ce dossier qui avait été remis sur les tablettes en raison des pressions de l'industrie. Il n'y a aucun équivalent de notre nouveau code, ni dans les autres provinces canadiennes où tout le monde suit à la trace cette percée québécoise, ni dans les différents règlements des États américains. On peut dire sans risque de se tromper que c'est une première mondiale, car la recherche de pelouses parfaites traitées aux pesticides n'est pas une pratique répandue ailleurs dans le monde...»

Mme Smeesters reconnaît que le nouveau code aura cependant peu d'effets en milieu agricole, le principal usager des pesticides avec plus de 80 % des ventes annuelles dans la province.

Mais, dit-elle, «les enfants de nos villes ne courent pas dans les champs de maïs» et, ajoute-t-elle, «on utilise plus de pesticides par unité de surface sur une pelouse que dans un champ de céréales», ce qui accroît les risques dans toutes les strates de la population et tout particulièrement dans les segments plus vulnérables, comme les enfants et les femmes en âge de procréer.

PELOUSE

Quant au ministre Boisclair, il devait souligner tout particulièrement le fait que le nouveau code s'inspire d'une double approche. La première, basée sur le «principe de précaution», implique qu'en l'absence de certitude scientifique quant à l'innocuité de certains produits, on est justifié d'en réduire leur usage. Le ministère s'est aussi inspiré d'un deuxième principe, dit «d'exemplarité», qui permet de changer des comportements par de nouvelles règles qui amènent les gens à réfléchir aux impacts des pratiques désormais interdites et à étendre ce nouveau souci à d'autres domaines.

Edith Smeesters estime que cette approche d'exemplarité est très importante: «Si les gens, dit-elle, réalisent le danger des pesticides en raison de cette interdiction, ils vont devoir aussi réfléchir à leur usage en agriculture et aux séquelles possibles sur leur santé s'ils continuent de consommer des produits agricoles pas chers mais rendus parfaits grâce aux pesticides. Peut-être qu'avec le temps, un petit ver dans une salade, ou une piqûre sur une pomme, sera considéré comme une assurance-santé. Tout comme on risque à court terme de voir les pelouses impeccables et sans pissenlits, actuellement synonymes de haut statut social, devenir les nouveaux symboles de la pollution et du manque de responsabilité sociale.»

La loi sur les pesticides, qu'avait fait adopter en 1987 l'ancien ministre libéral de l'Environnement, Clifford Lincoln, prévoyait l'adoption d'un code des pesticides, l'équivalent d'un règlement. Consultations publiques, réunions techniques et discussions internes à n'en plus finir, doublées de la peur de déplaire à une industrie jalouse de ses nouveaux marchés en milieu résidentiel, tout a joué pour faire retarder jusqu'à aujourd'hui son adoption. Celle-ci a même été à nouveau différée lorsqu'un débat juridique a opposé les fabricants et les arroseurs professionnels à la municipalité d'Hudson, une cause finalement tranchée par la Cour suprême en juin 2001. Celle-ci a statué

qu'une municipalité a le droit au nom de la sécurité publique de restreindre l'usage des pesticides sur son territoire à condition que cette interdiction ne soit pas totale, ce qui équivaudrait à se substituer aux législateurs provinciaux et fédéraux.

Le nouveau code, qui permet toujours aux municipalités d'adopter des règles plus sévères, interdira d'appliquer la quasi-totalité des produits actuels (sauf les produits légers comme les savons, le borax, etc.) à l'intérieur et à l'extérieur des centres de la petite enfance et sur les terrains des institutions scolaires. Il interdira tout autant l'usage de certains traitements jugés dangereux à l'intérieur de tout bâtiment. Il exigera aussi le respect de règles d'épandages à proximité des cours d'eau et en particulier des prises d'eau ainsi qu'à proximité des zones habitées lorsqu'il y a un risque de dérive aérienne, par exemple, à proximité des vergers. Le code institue par ailleurs des distances séparatrices pour tous les types d'épandage dans les corridors de transport routier, dans les emprises ferroviaires et dans les corridors de lignes à haute tension. On y utilise généralement des herbicides pour éliminer la végétation indésirable, y compris l'herbe à poux, un contaminant biologique pas encore réglementé aux effets pourtant dévastateurs sur la santé publique en milieu urbain.

Le code institue d'autre part des règles d'affichage pour certaines applications en milieu urbain et sur les terrains de golf, tout comme il définit les modalités de fumigation. Enfin, il interdit les traitements terrestres de pesticides contre les insectes piqueurs, ce qui n'englobe pas les insecticides biologiques utilisés dans l'eau pour enrayer la reproduction parce qu'ils sont réputés sécuritaires et sélectifs.

Enfin, le code interdira dans un an la vente des mélanges engrais-pesticides, dans deux ans l'étalage public de ces produits dans les commerces et dans trois ans la vente à des fins domestiques.

TRINITÉ

«La liberté que nous chérissons n'est pas le cadeau de l'Amérique au monde, elle est le cadeau de Dieu à l'humanité»

SUITE DE LA PAGE 1



Isabelle Adjani et Alain Souchon dans *L'Été meurtrier*, de Jean Becker, inspiré d'un roman de Sébastien Japrisot.

JAPRISOT

SUITE DE LA PAGE 1

Les Mal Partis. Le roman raconte l'histoire des amours entre un collégien et une nonne. Il reçoit en 1966 le prix de l'Unanimité décerné par Jean-Paul Sartre, Louis Aragon et Elsa Triolet.

Il a écrit *Compartment tueurs* (en dix jours, disait-il), *Piège pour Condillon* (grand prix de la littérature policière en 1963), puis *La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, qui seront adaptés à l'écran, respectivement par Costa-Gavras, André Cayatte et Anatole Litvak.

Japrisot était en quête permanente d'un équilibre entre la technique du roman policier efficace et la pure sensibilité littéraire. La plupart de ses scénarios sont devenus des livres après avoir été des films à succès, comme *Adieu l'ami*, *Le Passager de la pluie* ou *La Course du lièvre à travers les champs*.

En 1983, l'adaptation cinématographique de *L'Été meurtrier* (1977), mettant en vedette Isabelle Adjani et Alain Souchon, fut un immense succès. Adjani y était plus belle et plus provocante que jamais. Dans ce polar devenu une cérémonie en images d'une vengeance patiente, Adjani incarnait une jeune séductrice prête à

tout pour dénouer à sa façon une tragédie du passé. La beauté radieuse de la Provence contrastait avec la noirceur macabre de l'intrigue. Le livre avait reçu le prix des Deux-Magots tandis que le film avait récolté quatre Césars, dont celui du meilleur scénario.

À l'annonce de la mort de Sébastien Japrisot, le ministre français de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, a rendu hommage à l'écrivain, qu'il a qualifié de «maître de la narration, un écrivain aussi apprécié de la critique que du public».

Dans son communiqué, le ministre français rappelle les paroles de Japrisot: «La seule langue que je comprends, en dehors du français, est celle des images.»

On doit aussi à l'écrivain des traductions de l'écrivain américain J. D. Salinger. En 1956, au début de sa carrière, il avait aussi traduit *The Trouble With Harry* (Mais... qui a tué Harry?) de Jack Trevor Story, porté à l'écran par Alfred Hitchcock la même année.

Celui qui affirmait avoir souvent écrit pour arriver à payer ses impôts s'était aussi intéressé au théâtre. Sébastien Japrisot a été accueilli à Montréal à quelques reprises, notamment à l'occasion du Salon du livre de Montréal.

La réfection de Gentilly 2 pourrait coûter 845 millions

PRESSE CANADIENNE

Bécancour — Si la direction d'Hydro-Québec décide d'aller de l'avant avec son projet de réfection majeure de la centrale nucléaire de Gentilly 2, en Mauricie, les travaux pourraient requérir des investissements évalués à quelque 845 millions.

Dans le cadre de l'avant-projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de cette centrale, Hydro-Québec a tenu une conférence de presse à Bécancour hier dans le but d'expliquer les caractéristiques du projet et les études en cours et de donner des renseignements sur le calendrier de travail et la communication prévue.

Jusqu'à maintenant, a indiqué René Pageau, chef de l'avant-projet, Hydro-Québec a investi un peu plus de 20 millions dans diverses études et évaluations. Une dizaine de millions de dollars devront encore être dépensés avant qu'une décision finale ne soit prise.

Des travaux d'ingénierie préliminaires ont par ailleurs été réalisés afin de déterminer plus précisément ce qu'il y aura à faire si les autorités donnent le feu vert à une réfection majeure de la centrale. Ces travaux sont presque terminés, de sorte qu'Hydro-Québec commence à avoir une bonne idée des coûts de réfection.

Selon M. Pageau, la centrale Pointe Lepreau, au Nouveau-Brunswick, qui est en avance sur Hydro-

Québec dans son projet de même type que Gentilly 2, a elle-même évalué son projet à 845 millions, ce qui constitue, à son avis, un bon guide pour le projet de la seule centrale québécoise.

«C'est certain, a-t-il mentionné, que si les travaux se font à Bécancour, les coûts vont ressembler à cet ordre de grandeur.»

Le projet global d'implantation de la centrale nucléaire de Gentilly 2, entrée en exploitation en 1983, avait nécessité à l'époque des investissements de l'ordre de 1,4 milliard. On estime qu'il en coûterait aujourd'hui plus de trois milliards pour construire une nouvelle centrale de même type. C'est un scénario qui n'est absolument pas envisagé à ce moment-ci.

Ce que Hydro-Québec envisage très sérieusement, par contre, c'est de procéder à la réfection majeure de la centrale. Une décision finale devrait être prise à ce sujet vers la fin 2004 ou plus probablement au début 2005.

La centrale telle qu'on la connaît aujourd'hui a une durée de vie utile d'une trentaine d'années. C'est donc dire qu'elle pourrait normalement être maintenue en activité jusqu'en 2013. Les études faites à ce jour indiquent toutefois une déformation des canaux de combustible du réacteur plus rapide qu'on ne l'avait prévu à l'origine.

que son époux appelle «mi Hillaria» (par allusion à Hillary Clinton) rejoint l'Alianza Popular (AP), une formation de la droite dure emmenée par d'anciens franquistes. C'est elle qui convainc le jeune José Maria, raconte le quotidien *Liberación* dans un reportage récent, de voter pour l'AP, ce même parti qu'Aznar va moderniser en 1989 pour fonder le Parti populaire, aujourd'hui au pouvoir. Opposée au divorce, à l'avortement et au droit d'adoption pour les couples homosexuels, elle serait, selon de fortes rumeurs, sympathisante des Légionnaires du Christ, une organisation catholique intégriste. Les Blair étaient aux noces de la fille des Aznar, Ana, en septembre dernier.

Tony Blair, également né en 1953, est un pratiquant discret «mais sans complexe», écrit le journal *Le Monde*, et le premier ministre britannique le plus religieux depuis William Gladstone, qui gouverna à trois reprises entre 1868 et 1894. Comme la majorité de ses prédécesseurs, ce politicien de dénomination anglicane considère qu'il est capital pour l'intérêt de la Grande-Bretagne d'être, dans l'épreuve, du même côté que les Américains. «D'autant, et c'est essentiel à ses yeux, que les deux pays partagent «les mêmes valeurs», dont celles héritées du christianisme», dit *Le Monde*.

M. Blair est celui des trois à rencontrer la plus vive opposition à son bellicisme. Plus de un million de personnes sont descendues dans les rues de Londres le 15 février pour dire non à la guerre alors qu'aux Communes, dans un vote de fronde sans précédent, 126 députés de son parti ont désavoué la semaine dernière sa position face à Saddam Hussein. Il n'a pourtant pas bougé d'un iota.

Il répète souvent: «Aussi difficile que ce soit, je ferai ce que je crois être juste.» D'où lui vient cet entêtement? Il écrivait en 1993 que le christianisme auquel il adhère est une «religion dure» qui «implique de porter des jugements sur la condition humaine. Il y a le vrai et le faux, le bien et le mal». Quitte à contredire les Églises anglicane et catholique du Royaume-Uni.

George W. Bush, né en 1946, s'est joint à l'Église méthodiste à laquelle appartenait déjà son épouse Laura (les Églises méthodistes sont nées de l'Église anglicane). Il est de notoriété publique que M. Bush a trouvé dans sa participation à un groupe d'étude de la Bible, à Midland, dans l'ouest du Texas, le courage de cesser de boire vers l'âge de 40 ans. «Au revoir Jack Daniels, bonjour Jésus», résuma un ami. C'est dans ces cercles qu'il commença à articuler le discours évangéliste qu'il pratique aujourd'hui. Bientôt, sa foi religieuse ne fera plus qu'un avec ses nouvelles ambitions professionnelles et sa conception du pouvoir.

En 1988, subalterne dans la campagne présidentielle de son père, il se taille une place comme personne-contact auprès de l'émergent mouvement évangéliste américain qui forme aujourd'hui le noyau du Parti républicain. En 1993, s'appretant à entrer en campagne pour devenir gouverneur du Texas, il laisse échapper son prosélytisme en déclarant à un journaliste qu'il n'y a que ceux qui croient en Jésus qui vont au paradis. Avant de se lancer dans la course à la présidence en 1999, rapporte *Newsweek*, il déclare à une assemblée de pasteurs avoir été «appelé» à exercer des fonctions supérieures. La main de Dieu est maintenant partout dans ses discours: «La liberté que nous chérissons n'est pas le cadeau de l'Amérique au monde, elle est le cadeau de Dieu à l'humanité», a-t-il déclaré dans son dernier discours sur l'état de l'Union, fin janvier. Il aime entendre dire que les gens prient pour lui.

Que la crise irakienne donne lieu à une «guerre juste» et que Saddam Hussein incarne le mal sont des idées qui sont venues «naturellement» à M. Bush, affirme à *Newsweek* David Frum, qui fut un de ses rédacteurs de discours. S'est ajouté aux cours des dernières semaines chez le président un «élément de fatalisme», constate-t-il: «Vous faites de votre mieux et vous acceptez que tout soit entre les mains de Dieu.» Et de la trinité.